

Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Jeudi 19 novembre 2015

Procès verbal

La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 14 heures 20.

M. LE PRÉSIDENT.- Tout le monde est là, nous pouvons commencer.

Veillez excuser ce retard, il y a une cascade d'inaugurations, de réceptions, d'explorations qui nous a légèrement retardés, mais nous sommes à peu près dans les délais.

Je vous salue toutes et tous dans ce très grand forum, très fréquenté, qui, petit à petit, trouve son unité et sa diversité. C'est une très bonne nouvelle pour le bassin minier, pour les villes minières et pour ce grand pari autour du Louvre-Lens qui s'est appelé un peu prétentieusement à l'origine « Euralens », pensant tout simplement à la métropole voisine, à Lille et à Euralille.

J'ai des chiffres – nous allons les décliner au fur et à mesure de nos interventions – qui donnent le sentiment que, petit à petit, l'arrondissement de Lens, le Lensois, le bassin minier, est en train, avec l'arrivée du Louvre et bien d'autres événements, de progresser. C'est quand même la raison qui nous réunit, c'est la réalité qui nous rassemble. Je m'en félicite lorsque, sur les cartes, apparaît le thème de la création d'emploi dans le Nord - Pas de Calais depuis un an et notamment dans l'arrondissement de Lens, qui est le seul à se détacher modestement.

Ces derniers jours, en rencontrant ceux qui veulent investir dans les hôtels, en rencontrant ceux qui veulent s'intéresser au RER Lille bassin minier, on se rend compte que l'arrondissement est au cœur des projets. On me dit aussi que cet arrondissement entend devenir un pôle métropolitain. Je pense que les acteurs de ce pôle métropolitain de près de 600 000 personnes s'exprimeront directement. C'est absolument formidable. Si vous avez la force – et vous allez l'avoir – de rester en forum, de porter le projet du RER, vous porterez au sein d'une région de 6 millions d'habitants la métropolisation à 2 500 000 habitants. C'est le pari. Vous devez être d'autant plus attachés à ce pari, à ce pôle métropolitain, qu'il est à craindre que la nouvelle région mette des années à trouver ses priorités.

Je l'ai déjà dit, mais je le redis aux Lensois et c'est le moment que je vous le dise : faites attention, ce n'est pas Chantilly qui va découvrir Méricourt. Soyez clair. Ce n'est pas Château-Thierry qui va se préoccuper de Lens. C'est impossible, même avec une région fondamentalement unie. Imaginez d'ailleurs un président qui ne sera pas de Lens, qui ne sera pas du Pas-de-Calais, qui ne sera pas du Nord - Pas de Calais et vous pouvez imaginer non pas le pire, mais presque le pire, tout simplement parce qu'il ne connaîtra pas ce qui nous a rassemblés depuis deux générations, la mutation dans le Nord - Pas de Calais qui ne ressemble à aucune autre, l'émergence d'un nouveau territoire.

On va vous parler du barreau entre Creil et Roissy, à coup de centaines de millions d'euros. Ils ne l'ont pas fait et ils ne l'ont pas demandé. Par conséquent, ne leur reprochez pas, mais, avec le RER d'un milliard et demi d'euros entre Lille et le bassin minier, qui va desservir à la manière parisienne 2 millions et demi d'habitants, au moment où la Nation et ses forces économiques investissent 40 milliards d'euros sur le Grand Paris, dont 5 milliards d'euros sur le plateau de Saclay qui sera la plus grande concentration intellectuelle du monde autour de polytechnique, d'EDF, de son centre de recherche, j'en passe et d'aussi prestigieux, dites-vous bien que nous n'avons pas une minute à perdre.

Si au moins le forum d'Euralens peut servir à cette juste appréciation du temps qui passe, il remplira ô combien son rôle. C'est ce qui est en jeu dans tout ce que nous allons aujourd'hui aborder rapidement.

Au fond, après le sermon sur la tribune, nous passons aux travaux pratiques. Il n'y a pas que Bossuet dans la vie.

Par conséquent, on va vous présenter le miracle des miracles, le Pôle de conservation du Louvre. Je vous rappelle que plus de 200 000 œuvres vont quitter la Seine, menacée par une crue centennale, pour aller vers Liévin et vers Lens, au cœur du bassin minier.

Qui l'aurait parié il y a dix ans ? Qui l'aurait imaginé il y a 50 ans ? Imaginez-vous le patron des Houillères, glacé, autoritaire, qui ne pensait pas laisser un labo, ni un cerveau dans le bassin minier, qui accordait la maison pour toujours aux mineurs, le charbon et le médecin, l'imaginez-vous envisageant que le Louvre, que le Pôle de conservation du Louvre et que les chercheurs du monde entier attachés au Louvre viendraient à Liévin ? Je ne crois pas. Eh bien, c'est ce dont nous allons parler.

Je donne la parole à ceux qui doivent nous présenter ce formidable Pôle de conservation, qui ne fera pas de miracle, mais qui changera bien des choses.

2. Présentation du pôle de conservation des œuvres du Louvre

(Projection de diapositives).

M. FEAU.- Monsieur le Président, je voulais vous remercier de nous permettre cette présentation. C'est un projet à la fois structurant pour l'ensemble des musées français, bien évidemment pour le musée du Louvre, mais également pour votre région et pour le bassin minier, dont les destins sont étroitement liés depuis la création du Louvre-Lens.

Comme d'autres musées en France et dans le monde – je pense à Londres ou Amsterdam –, le Louvre a décidé d'engager un mouvement d'externalisation de ses réserves et ce, pour plusieurs raisons.

La première raison, vous la connaissez tous, il y a un risque avéré de crues centennales. 70 % des réserves du Louvre sont actuellement en zone inondable. L'urgence est donc réelle, il y a un impératif de sauvegarde des collections nationales sur lequel les autorités ont alerté depuis déjà 2002.

Par ailleurs, les conditions de conservation dans le Palais sont peu satisfaisantes : dispersion, classement confus, conditions thermo-hygrométriques peu satisfaisantes. Les conditions ont peu évolué depuis 20 ans. On constate qu'il y a très peu d'espaces de quarantaine, de décontamination, le chantier des collections est encore sur le métier. Or, durant cette période, une nouvelle approche des réserves a émergé, ce n'est plus seulement un lieu de stockage, mais c'est aussi un lieu d'étude et de recherche.

C'est un projet structurant pour le Louvre qui vise à préserver et à rassembler toutes les collections en un seul lieu et hors du Louvre. Il entraînera des changements importants dans les

méthodes de travail et d'appréhension des collections. C'est un défi nouveau, mais indispensable pour le musée.

On peut effectivement parler d'opportunité pour le Louvre, autant en termes de conservation des collections qu'en termes de travail et de facilité d'ouverture des collections vers les chercheurs. Cela permet de rassembler sur un seul site l'ensemble des réserves qui sont actuellement disséminées sur environ 60 espaces différents.

Mme HEULARD.- Merci à Nicolas FEAU qui est conseiller auprès du Président-directeur du Musée du Louvre, Jean-Luc MARTINEZ.

Je vais continuer pour le compte de la Région. Je suis Véronique HEULARD, Direction de la construction à la Région Nord - Pas de Calais.

Ce projet est également une opportunité très forte pour la région Nord - Pas de Calais, puisqu'il va contribuer à renforcer la dynamique culturelle et économique enclenchée avec l'ouverture du Louvre-Lens, renforcer l'attractivité du territoire déjà riche de nombreux musées labellisés « Musée de France » – ils sont 47 aujourd'hui – et ancrer encore plus le Louvre-Lens dans son territoire, donner à ce territoire un réacteur susceptible de l'irriguer pour développer la recherche, la formation et l'activité économique.

La maîtrise d'ouvrage du projet : par convention de mandat signée en juillet 2014, le musée du Louvre a confié à la Région Nord - Pas de Calais le rôle de mandataire pour la construction du pôle de conservation. Ce partenariat s'inscrit dans la poursuite du partenariat qui avait déjà été engagé pour la construction du Louvre-Lens.

Il s'agit d'une opération dont le montant s'élève à 60 M€, toutes dépenses confondues, avec un cofinancement qui s'établit à hauteur de 51 % pour le Louvre et 49 % pour la Région, dont une participation attendue de 15 M€ du FEDER. Il existe bien évidemment un partenariat très fort avec les collectivités locales, notamment l'Agglomération de Lens-Liévin et la Ville de Liévin pour une mise à disposition du terrain.

Le site du centre de conservation s'implante dans le prolongement du site du Louvre-Lens, au bout du parc et sur le territoire de Liévin. Vous pouvez voir sur cette représentation le Louvre-Lens et le site de construction du centre de conservation juste au sud du parking Jean Jaurès qui a été construit à l'occasion du Louvre-Lens, sur l'ancienne ZAC Jean Jaurès située entre la rue du Berry, la rue du Dauphiné, la rue Piette et le parking Jean Jaurès.

Les éléments de données de site ont été fournis aux architectes et ils ont été parfaitement respectés. Les architectes, qui prendront la parole juste après moi, vous les expliqueront.

Pour quelques éléments de programme, je vais laisser la parole à Cristina HAYE qui représente la direction de la maîtrise d'ouvrage du musée du Louvre.

Mme HAYE.- Parmi les trois fonctions de ce bâtiment d'environ 20 000 m², la fonction principale est bien évidemment celle de conserver les œuvres, 10 000 m² permettent cette fonctionnalité principale. Ensuite, il faut savoir qu'une collection doit vivre et être diffusée, une collection doit être étudiée et bichonnée. Voilà donc les autres fonctions qui participent à ce bâtiment.

Je ne rentrerai pas dans le détail des surfaces exactes, mais il faut savoir que, en plus des réserves, les œuvres ont des circuits assez bien particuliers. On a des locaux de recherche ; on a, pour les équipes qui viennent, des conditions de travail qui sont aujourd'hui celles qui doivent exister pour un avenir de cette collection nationale. Pour finir, le bâtiment doit avoir un niveau de sécurité très important, il s'inscrit dans la politique de la Région avec un objectif de consommation d'énergie très ambitieux et le bâtiment doit être pour nous, Louvre, très fonctionnel et très adapté à ce pourquoi il va exister.

Quelques chiffres pour reprendre ce qu'a dit le Président en entrée et sur ce qu'il faut avoir en tête : le Louvre va abriter dans ce bâtiment 250 000 œuvres, le terrain qui est mis à disposition pour cette construction fait environ 40 000 m². Sur les 20 000 m² de surfaces construites, 10 000 m² de surfaces sont proprement dédiés à la conservation des œuvres.

Je laisse la parole à Véronique pour le calendrier.

Mme HEULARD.- Un mot sur l'état d'avancement du projet.

Après une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre qui a démarré en juillet 2014, nous avons abouti au choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera chargée de réaliser ce projet :

- l'architecte mandataire : Rogers Stirk Harbor & Partners, architecte londonien, internationalement reconnu,
- le paysagiste : Mutabilis Paysage & Urbanisme,
- un bureau d'études : EGIS, bureau d'études tous corps d'état,
- un bureau d'études haute qualité environnementale : Inddigo,
- l'économiste : VPEAS.

Nous sommes actuellement en cours de travail en phase conception sur la production de l'avant-projet sommaire qui sera livré à la fin de l'année. Nous enclenchons dès lors la production de l'avant-projet définitif qui sera accompagné du dépôt du permis de construire au printemps 2016, avec l'ambition de démarrer les travaux début 2017 pour une livraison fin 2018.

Nous allons voir la vidéo de présentation du projet et, ensuite, l'équipe d'architectes prendra la parole pour vous présenter le projet retenu.

(Projection d'une vidéo).

Mme BAILLY-MAITRE.- Bonjour. Je fais partie de l'équipe Rogers, je suis Juliette BAILLY-MAITRE, paysagiste, de l'agence Mutabilis Paysage & Urbanisme.

Pour entamer notre travail et dans le cadre de la conception de ce projet, la première chose que nous avons faite a été d'essayer de comprendre le site et le poids de ce projet dans son contexte global, dans le territoire d'Euralens. Nous nous sommes donc interrogés sur l'inscription dans ce territoire et, pour ce faire, nous nous sommes largement appuyés sur le plan guide d'Euralens, de Michel DESVIGNE et Monsieur de PORTZAMPARC, qui présente un écheveau vert dans lequel on peut retrouver le site et qui est une grande maille qui se développe et qui irrigue tout le territoire. Nous avons fait nôtres les principes du plan guide. Nous avons développé et réinterprété les outils proposés dans le cadre de ce plan guide ; nous avons adopté le même esprit, développé la même approche respectueuse de l'environnement et qui prône un

vocabulaire simple et naturel. Notre volonté a été de rester dans la continuité d'un projet au cœur d'un arc vert et équipé.

Le site est marqué par son histoire industrielle, il est à l'emplacement d'une ancienne cité minière. Depuis ce site, on a la vue symbolique sur les deux terrils qui nous a marqués en visitant le site la première fois. On peut aussi dire que c'est un site qui est aujourd'hui en mutation, comme en témoignent les projets autour du site, des projets de commerces, d'activités, d'habitat, d'équipements avec le Louvre-Lens qui a pris place, mais aussi avec le parc linéaire des Camus qui est en projet.

Dans ce contexte, notre projet a donc pris le plan guide comme socle de notre réflexion, a proposé l'idée de l'extension du domaine du Louvre de Lens à Liévin, a aussi proposé une accroche urbaine de l'équipement sur la rue Piette et le maintien des continuités vertes, des grands fils verts dont j'ai parlé au début, de cet écheveau de fils verts, avec la présence actuelle de ces fils au niveau du parking Jean Jaurès, mais aussi avec possiblement le développement de ces fils verts au sud du site, le long du parc linéaire.

Nous proposons donc pour ce projet une inscription fine dans le terrain, un équipement qui se love, qui s'efface au profit du sentiment de nature et de continuité verte.

Ce schéma synthétise ce que je viens de vous dire. On voit en vert l'extension du domaine du Louvre et, en orange, on aperçoit les principaux flux sur lesquels nous nous sommes appuyés pour déterminer et mettre en place le principe de fonctionnement de l'équipement.

D'un point de vue traitement paysager, on peut synthétiser notre travail en trois mots.

Le premier est « accroche ». Je vous ai parlé de la rue Piette, c'est l'accroche urbaine qui a été moteur pour définir là où on privilégiait les accès. Sur cette accroche, nous avons développé un système de filtres pour canaliser un peu les vues. Nous avons proposé de conforter la végétation en place pour mettre en place et matérialiser ces filtres.

« Amplification », c'est un mot directement tiré du vocabulaire de Monsieur DESVIGNE, que j'aime bien parce qu'il part bien d'une démarche de projet. Nous nous situons dans l'amplification du sentiment de nature, de l'ouverture vers le ciel, qui est en contraste et en même temps complémentaire avec l'idée du bois pionnier du parc du Louvre-Lens.

Le dernier mot est « prolongement », prolongement du domaine, prolongement du parc linéaire des Camus.

Notre double volonté a été de protéger et d'afficher cet équipement avec l'idée d'une protection végétale au-dessus de la toiture, de prolonger et de mettre en valeur au travers des filtres et de révéler cet équipement comme on révèle un trésor.

M. KOESTER.- Je suis Mathias KOESTER, architecte au cabinet Rogers Stirk Harbour & Partners.

Notre objectif a été de mettre en valeur les opportunités offertes par le programme spécifique de ce nouveau centre de conservation.

Le programme a des exigences avec les différentes hauteurs pour les différentes salles et la topographie du site existant qui est déjà dans une inclinaison. Ces deux choses nous ont donné l'inspiration pour les bâtiments.

Marqué par les deux murs « Vaubanesques », le bâtiment s'inscrit dans le paysage avec sa toiture verte et inclinée. Cette inclinaison est la cause ou le résultat de toutes les salles de différentes hauteurs qui sont en bas.

Le programme demande des salles avec beaucoup de hauteurs différentes et c'est reflété directement dans le projet avec sa toiture verte et le bâtiment s'ouvre à la fin dans une zone avec beaucoup de lumière naturelle.

Il y a une zone de filtres pour les espaces d'étude avec la lumière naturelle, qui n'ont pas besoin de la lumière directe. Cela fonctionne bien avec les arbres qui sont de ce côté. Vous avez ensuite le corridor de mouvement d'œuvres et ensuite toutes les zones de stockage.

C'est un schéma simple qui permet de situer tout le programme à un seul niveau qui convient très bien au fonctionnement du bâtiment.

Vous voyez le plan avec les différentes zones : les zones vertes sont les espaces d'étude qui ont besoin de lumière naturelle et, ensuite, vous avez toutes les zones de conservation, les deux murs techniques et la zone de livraison.

Cette image est prise dans un centre de conservation du British Muséum, que nous avons fait dans notre cabinet. C'est plutôt pour vous donner une idée ce que sont ces salles d'étude.

De manière environnementale, on utilise un maximum de lumière naturelle, avec une forte isolation, une limitation des ponts thermiques et, avec la toiture végétalisée, c'est déjà un gage de basse consommation de ce type de bâtiment. De plus, on utilise la terre crue pour le traitement de l'humidité, ce qui est très important pour la conservation des œuvres.

Enfin, l'entrée du bâtiment est bien marquée à côté du parking. Elle reste toutefois plutôt modeste car il n'y a pas de compétition avec le musée du Louvre. C'est un bâtiment plutôt privé pour les chercheurs, les spécialistes, les gens qui travaillent ici, dans des conditions optimales pour leur travail.

Mme BAILLY-MAITRE.- Nous allons finir sur cette dernière image qui est la vue sur la toiture ouverte complètement, qui ouvre vers le ciel. Le traitement est une grande prairie très simple et naturelle qui, outre sa dimension d'accroissement de biodiversité, a vraiment un sens d'un point de vue thermique, acoustique et aussi d'un point de vue protection de la toiture, de l'étanchéité de cet équipement à « bichonner » – pour reprendre le terme de Cristina.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. C'était très clair, très pédagogique. Je pense que nous savons tous à peu près – j'avais une petite idée – ce que sera ce formidable centre de conservation du Louvre.

Il s'en est fallu de peu que nous n'en parlions pas, car le Conseil régional, dans sa grande diversité, a hésité et, au dernier vote, nous pouvions nous demander si le financement serait accordé. En votre nom, je remercie Cathy APOURCEAU qui, malgré une position très cohérente du groupe communiste disant, depuis le début de l'aventure, que l'État était trop absent, a

appuyé ce projet. Sinon, la conjonction des votes tout à fait légitimes de nos oppositions, les Républicains et le Front national, aurait fait échouer le financement et donc le projet. Je remercie la Présidente de la Mission bassin minier d'avoir eu cette position très courageuse, de l'avoir dit en peu de mots et avec les mots qui convenaient. C'est ainsi qu'est né le centre de conservation du Louvre.

J'ajoute que certains autres candidats expliquent déjà qu'ils ne le feront pas. Demandez-leur et, s'ils persistent, sanctionnez-les, n'hésitez pas. Ceux qui ne veulent pas faire le centre de conservation ne sont pas dignes des voix du bassin minier.

Merci donc à Cathy.

Deuxièmement, vous ferez venir Pierre GIORGINI, le patron de la faculté catholique de Lille. C'est un type extraordinaire. Il a écrit un bouquin – lisez-le, au moins le début –, qui s'appelle « la transition fulgurante ». Du monde entier, des délégations viennent à la Catho de Lille voir ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement ubiquitaire, l'Internet et la transmission du savoir. Au détour d'une conversation passionnante que j'avais avec Pierre GIORGINI, il m'a dit, parlant de ses étudiants, parlant de cette extraordinaire utilisation polyvalente de l'Internet, y compris dans l'élaboration, la diffusion du savoir à la Catho : « il me manque une chose, c'est d'avoir à proximité ou dans les murs mêmes de mon université un musée ». Je lui ai demandé pourquoi un musée. « Eh bien » m'a-t-il dit « parce que l'avenir est à la création, l'économie sera affaire de créativité ». Nous allons dans une économie de créativité, de production créative. Or, où est la vitrine la plus convaincante de la possibilité de créer ? Elle est dans les musées et notamment dans de grands musées comme le Louvre.

Quand on vous dit que plus de 200 000 œuvres arrivent ici, sans que cela ne vous coûte un centime, Lensois et Lensoises, parce que l'Europe sera au rendez-vous, parce que 76 % des ressources de la Région viennent du Nord et pas du Pas-de-Calais et qu'il y a une forme de péréquation dans l'arrivée du Louvre, dites-vous bien que c'est un événement majeur.

Sachez, dans le forum, à quel point le Conseil régional, à travers le port unique Calais-Boulogne où nous avons porté 270 M€ d'argent public, à travers le Louvre et les réserves du Louvre, a été solidaire, lucide et exemplaire vis-à-vis du Pas-de-Calais et plus qu'exemplaire vis-à-vis du bassin minier. N'oubliez jamais ces chiffres. C'est la même chose pour le stade Bollaert, c'est gratuit pour le bassin minier.

On peut être contre, on peut être pour, on peut considérer que c'est insuffisant, mais n'oubliez pas quel est l'esprit d'une région. Si je vous le dis, c'est que, demain, dans l'espace Nord - Picardie, il faudra être encore plus attentif à ces formes de solidarité. Sinon, nous risquons, dans nos combats, d'être tout simplement banalisés, parce que les pesanteurs, les chiffres, tout permettra d'oublier l'effort exceptionnel que nous sommes amenés à faire pour connaître un nouveau destin.

Ce sont des éléments que je voulais rappeler à l'occasion de cette réalisation extraordinaire. Il y avait une chance sur un million pour que les réserves quittent les bords de Seine, le Louvre, l'histoire de France, pour aller au cœur de la première révolution industrielle dans l'arrondissement de Lens. C'est extraordinaire et nous devons remercier le Louvre aussi parce que les patrons du Louvre, qu'ils s'appellent LOYRETTE ou MARTINEZ, ont eu un courage

peu commun. En effet, quand vous dites à Paris que vous décentralisez les réserves du Louvre et que les Parisiens viendront travailler à Liévin, vous faites preuve de ce que l'on appelle tout simplement le courage de prendre les décisions et de les mettre en application. Nous devons être très reconnaissants au Louvre, au plus grand musée du monde, d'avoir eu cette audace. C'est très important de vous le dire.

Sur les réserves, après ce deuxième sermon sur la tribune, qui veut intervenir ?

M. CHAMPIRE.- Président, c'est évidemment un très beau projet, c'est extraordinaire et, comme vous l'avez dit, il faut être courageux pour venir de Paris à Liévin. Je suis né à Antony, je connais donc à peu près le chemin.

La présentation qui nous a été faite est magnifique, mais j'ai découvert dans cette région que les ciels les plus beaux étaient les ciels gris, comme celui que nous avons par exemple cet après-midi, il y avait trop de bleu sur les représentations. Trêve de plaisanterie...

Par rapport à ce que vous nous dites, nous savons évidemment bien que c'est la Région qui a mené et qui financé l'essentiel, mais je voudrais préciser que, hier soir, en bureau de la CALL, une délibération a été adoptée par la majorité, qui achète, pour 1 742 000 €, des terrains qui vont être redonnés pour un euro. Ce n'est donc pas gratuit, ce n'est pas rien pour les Lensois, c'est un 1 742 000 € qui s'ajoutent aux frais pour l'assainissement et l'acheminement d'eau qui représentaient déjà plusieurs millions d'euros et qui s'ajoutent au fonctionnement auquel la CALL participe.

Par conséquent, la Région a mené le projet et, évidemment, c'est un très beau projet, mais on ne peut pas dire aux Lensois que c'est gratuit pour eux, que le bassin minier ne paye rien, de la même façon que, pour Bollaert, ce sont 12 M€ d'emprunts que la CALL fait pour la rénovation. Donnons donc la vérité des chiffres. Si, sur les 60 M€, on pouvait faire apparaître les 2 M€ que cela coûte à la CALL, ce serait déjà plus juste et, si la Région et le Louvre voulaient prendre en charge ces 2 M€ pour le terrain, vous nous rendriez service parce que nous en avons besoin pour de l'assainissement. Demandez au maire de Bully ; pour sa rue Zola, il attend avec impatience que l'assainissement soit enfin fait.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez mal compris mon intervention et vous ne servez pas ma cause. Je ne voulais pas dire que vous ne faisiez rien, je voulais simplement dire que le bassin minier méritait de tels efforts. Il s'agit de dire, vis-à-vis des gens du Nord ou vis-à-vis des gens de Paris, que ce n'est pas au bassin, ce n'est pas à Lens, à Liévin ou à Grenay de payer de tels événements.

Ici ou là, je sais bien qu'il y a eu tel ou tel financement complémentaire, mais l'essentiel du raisonnement doit être maintenu par rapport à la nouvelle région Nord - Picardie. C'est ce que je voulais dire. La solidarité est non seulement nécessaire, mais elle est légitime, elle est indispensable et totalement justifiée dans les dossiers que nous avons survolés et dont l'un vient d'être présenté.

On ne vous dit pas que vous êtes avares, que vous êtes radins... Pas du tout ! On vous dit le contraire. Réclamez, vous avez raison de le faire.

M. CHAMPIRE.- Merci.

M. DUPORGE.- Monsieur le Maire, personnellement, j'ai bien compris votre intervention. Je vais d'ailleurs vous en remercier et je vais en remercier également Cathy APOURCEAU puisque je ne savais pas le rôle décisif qu'elle avait pu jouer à la Région, je l'en remercie donc à l'occasion de cette réunion.

Monsieur le Président, simplement un mot pour vous dire toute la fierté qui est celle de la Ville de Liévin et de l'ensemble du bassin minier d'accueillir ce pôle de conservation du Louvre, pour remercier également l'Etablissement public du Louvre pour l'investissement massif qu'il met dans cette région, dans ce territoire, dans ce bassin minier.

Ce pôle de conservation va se trouver dans le quartier Jean Jaurès, Jean Jaurès qui est un homme ô combien cultivé, un homme qui avait compris que c'était dans la culture que l'on pouvait émanciper les pensées et les esprits. Je ne vais pas parler en son nom, mais je pense qu'il aurait été fier de l'un de ses disciples qui siège ici au sein de cette assemblée et qu'il aurait été fier que, là où se trouvaient hier les maisons des coronas des mines, là où a d'ailleurs vécu mon grand-père mineur de fond, nous voyions arriver les plus beaux trésors de ce pays et on peut dire même du monde entier. Oui, Jean Jaurès aurait eu beaucoup de fierté dans ses yeux et beaucoup de fierté d'avoir un disciple comme celui qu'il a ici au sein de cette assemblée.

C'est en tout cas une grande fierté pour cette région. Avec le Louvre, avec ce pôle de conservation du Louvre et avec tant d'autres choses qui sont en train de naître sur ce territoire, je partage votre optimisme, Monsieur le Président – vous vous en êtes d'ailleurs fait écho dans votre édito du bulletin régional –, je pense que ce territoire est effectivement sorti de ses pires difficultés et que le redéveloppement est là aujourd'hui ; on le sent poindre, on le sent émerger et je pense que l'avenir de ce territoire s'annonce radieux.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Pour rassurer le maire de Grenay, je lui rappelle que le nom de Jean Jaurès figure sur le bandeau de l'humanité.

M. CHAMPIRE.- Pas de provocation, Président, car, s'il y a ici des héritiers de Jean-Jaurès, celui qui est mort contre la guerre, on sait dans quel parti ils sont, le parti qui s'est toujours opposé à toutes les guerres, et pas dans d'autres. S'il vous plaît, pas de leçon là-dessus, Monsieur le maire de Liévin !

M. LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de leçons. Ne soyez pas sur la défensive, Monsieur le Maire de Grenay, le forum n'est pas fait pour cela ; sauf si, à certains moments, une embuscade se préparait, vous seriez en état de légitime défense. Ce n'est pas le cas.

Y a-t-il d'autres questions sur ce centre ?

Tenez-y ! Faites-le vôtre, car il faut qu'il passe le prochain cap, le cap des élections. Il faut que l'ensemble du territoire soit absolument mobilisé.

Et, dans ce cas, un Pôle métropolitain de l'Artois ne sera pas de trop.

Ce point nous est présenté par Monsieur MASSET, qui a fait Euralille au côté de Monsieur MAUROY et qui accepte de voir naître un pôle métropolitain au sud de Lille.

M. MASSET.- Je n'ai pas fait Euralille au côté de Pierre MAUROY, j'étais au côté de Pierre MAUROY quand il a fait Euralille.

M. LE PRÉSIDENT.- On peut réduire l'histoire de temps en temps.

(Rires).

3. Présentation de dossier de constitution du Pôle Métropolitain de l'Artois

M. MASSET.- Je suis très content de contribuer aujourd'hui à la naissance de ce Pôle métropolitain.

Je voudrais simplement rendre compte de la mission qui nous a été confiée par cette assemblée le 2 juillet dernier, mission pour laquelle il nous était demandé de travailler à grande vitesse puisqu'on nous donnait moins de six mois pour le faire. Si nous avons pu accomplir cette mission dans des délais aussi rapides, c'est aussi en grande partie parce que les réflexions avaient déjà été menées de longue date par les trois intercommunalités et que le sujet était donc mûr, il suffisait de le mettre en forme.

Je souhaite à ce stade souligner le fort engagement des élus durant les quelques mois qui viennent de s'écouler, de même que celui de leurs collaborateurs avec qui nous avons travaillé – « nous », je parle de l'équipe d'Euralens qui était invitée à apporter son accompagnement à cette démarche.

Je voudrais encore ce soir saluer le formidable travail de réflexion et d'écriture mené par notre ami Gilles PETTE, directeur du projet Euralens au Conseil régional Nord - Pas de Calais, avec qui je travaille sur l'animation de notre association depuis la décision prise de la créer. C'est aujourd'hui la dernière Assemblée générale à laquelle Gilles PETTE assiste dans ses fonctions actuelles, qu'il quittera en fin d'année. Je souhaitais donc lui adresser mes remerciements et lui donner ce témoignage de reconnaissance et d'amitié pour son engagement passionnant, passionné et indispensable en faveur de ce territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. Il faut indiquer que Gilles PETTE nous quitte puisqu'il va créer un élevage de moutons en Nouvelle-Zélande, ce qui n'est pas banal.

Bonne chance !

(Applaudissements).

M. MASSET.- Si je reviens sur la mission qui nous a été confiée, je n'entrerai pas sur le fond puisque les différents présidents vont s'exprimer dans un instant.

Je dirai simplement que, dans la méthode, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services pour faire en sorte de produire trois documents essentiels, le premier étant un projet pour ce pôle métropolitain, le second se déclinant en éléments de programme qui constitueront la base de l'appel à candidature pour le contrat de plan Etat-Région, appel à candidature qui doit être présenté avant le 15 décembre ; et, enfin, nous avons travaillé avec les services et les élus sur les statuts d'un pôle métropolitain constitué sous forme d'un syndicat mixte ouvert puisque c'est le choix qui a été fait. Le tout doit permettre de positionner le territoire sur quelques grands axes : mettre en œuvre un projet fondé sur le concept proposé par Michel

DESVIGNE de passer de l'archipel noir à l'archipel vert, d'oser la métropole de la troisième révolution industrielle et, enfin, de porter un projet culturel et de société pour et avec la population.

Monsieur le Président, en conclusion de mon intervention et pratiquement pour la suite, je vous propose que l'association Euralens se tienne à la disposition des territoires pour accompagner la phase de mise en place effective de ce syndicat mixte. Après les délibérations qui sont en train d'être prises, hier à la CALL, ce soir à la CAHC, lundi prochain au Département du Pas-de-Calais et le 2 décembre à Artois Comm, il faudra requérir l'avis du Préfet. La constitution administrative de ce pôle métropolitain n'interviendra qu'en début d'année, même si sa constitution politique est effective dès lors que toutes les assemblées ont délibéré de manière conforme. Dans cette période, si vous en êtes d'accord, nous nous tenons donc à la disposition des territoires pour mener les réflexions nécessaires en termes d'organisation territoriale, mais aussi pour répondre à cet appel à candidature au contrat de plan Etat-Région.

Enfin, nous pouvons également dans cette période préparer la rédaction d'un cahier des charges en vue d'une consultation pour une mission de conseil et d'assistance auprès des différents maîtres d'ouvrage en matière de programmation, d'aménagement, de promotion et de gestion de la chaîne des parcs, ce marché de prestations pouvant bien entendu être transféré au Pôle métropolitain dès qu'il sera constitué.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. On frôle l'histoire du bassin minier.

Je vous rappelle le raisonnement de la troisième révolution industrielle et de la transition énergétique.

Au début étaient le charbon et la machine à vapeur – première révolution industrielle, la nôtre, le gisement, le charbon, d'où l'avenir du Nord - Pas de Calais à ce moment-là littéralement dessiné par les grandes industries.

Deuxième révolution industrielle, le pétrole et l'électricité, et nous avons commencé à sentir la fin de la première et l'émergence de la deuxième. Au tournant des années 1960, il était clair – pensez à la grande grève des mineurs – que la deuxième révolution industrielle remplacerait la première et que nous en serions à un moment donné aussi les victimes. Mais, à cette époque, l'État pouvait et l'État voulait.

Face à cette mutation de la première à la deuxième qui connaissait son pic, je vous rappelle que le gaullisme aménageur, sur une France qui avait un taux de croissance de 6 à 7 % par an, installait l'Imprimerie nationale à Douai, faisait venir l'automobile dans le Nord - Pas de Calais et que nous avons le sentiment que l'État, en quelque sorte, réparerait la région et adapterait la région.

En 1973, c'est le choc pétrolier, c'est la révolution des matières premières y compris du pétrole, c'est le début de la globalisation et cette deuxième révolution industrielle après la première nous laisse exsangues : 150 000 mineurs, il n'y en a plus ; 173 000 emplois dans le textile, il en reste 10 000 ; la sidérurgie est sinistrée, la construction navale abandonnée. Bref, vous connaissez l'histoire industrielle du Nord - Pas de Calais.

Cette fois-ci, RIFKIN vous dit – et il faut l’écouter – que c’est la troisième révolution industrielle. Cette troisième révolution industrielle, ce sont les énergies renouvelables – le vent et le soleil n’envoient pas de facture –, la préservation de la planète qui s’épuise vers 9 milliards d’habitants et la naissance du cerveau global, l’Internet. RIFKIN vous annonce que cet Internet, qui amène aujourd’hui l’explosion de la communication et de l’information à coût pratiquement nul, va vous amener la logistique à coût pratiquement nul, les échanges, la production et la circulation de l’énergie, chacun produisant ou presque son énergie à coût pratiquement nul. Nous allons, dans cette économie latérale et non plus verticale, devenir chacun encore un peu plus les acteurs de notre vie, notamment dans le domaine fondamental de la fabrication des imprimantes 3D et de l’énergie, les bâtiments producteurs d’électricité.

C’est à cette troisième révolution que le Nord - Pas de Calais veut se préparer. Il ne veut pas recommencer ce qu’il a subi une première fois, puis une deuxième fois après la crise pétrolière, il veut maîtriser la troisième. C’est une véritable course de vitesse entre les régions, entre les territoires. Ceux qui ne vont pas bouger, ceux qui ne vont pas penser, ceux qui ne vont pas prévoir vont être irrémédiablement distancés.

C’est cela aussi que nous faisons à Euralens. C’est pourquoi vous avez un concept global – Jean-François en parlerait mieux que moi, mais je parle de plus en plus le Jean-François CARON avec une aisance que vous pouvez constater. L’archipel vert est un concept que vous ne devez pas abandonner. Le passage de l’archipel noir à l’archipel vert, c’est le passage de la première à la troisième révolution industrielle, c’est le passage à la transition énergétique, c’est le passage à la ville durable, aux villes minières – Zola vous en avait parlé – qui deviennent des villes durables. Là, le concept de Michel DESVIGNE nous permet une énergie et une intelligence communes, c’est une véritable révolution. C’est à partir du Louvre, de l’effet Bilbao, que nous avons progressivement mis au point ce raisonnement que vous partagez tous. La naissance du Pôle métropolitain, c’est l’ajustement institutionnel à l’archipel vert, tout simplement aux enjeux économiques stratégiques du territoire.

Il nous a fallu un peu de temps, mais, quand vous avez été glacé par cette période froide d’une immense entreprise publique qui vous quitte sans un regard, il faut bien une à deux générations pour vous réchauffer. C’est ce qui est en train de se passer.

Les présidents veulent-ils s’exprimer ?

Monsieur le Président du Département, jetez-vous à l’eau.

M. DAGBERT.- Merci, Monsieur le Président, de me donner ainsi la parole pour l’entame de ce point de l’ordre du jour.

Effectivement, nous avons, au niveau du Département, été très attentifs à la démarche initiée à la suite des travaux qui ont vu le jour ici au sein d’Euralens et beaucoup plus attentifs et même impliqués depuis que vous avez missionné à la fois Gilles PETTE et Monsieur MASSET pour accompagner les trois Agglomérations dans ce qu’il convient d’appeler une mission de réfiguration de ce que peut être ce Pôle métropolitain de l’Artois.

Le Département a tout à fait sa place dans cette réflexion puisque le Conseil départemental est d’ores et déjà présent dans le syndicat mixte ouvert qui s’appelle Pôle

métropolitain de la Côte d'Opale et nous suivons bien évidemment avec attention et intérêt les travaux qui se conduisent dans cet espace qu'est ce Pôle métropolitain.

De toute évidence et depuis fort longtemps, il nous apparaît, tout comme à vous, la cohérence, la pertinence d'un pôle métropolitain à l'échelle des trois agglomérations dont il est question. Les choses sont peut-être devenues plus évidentes encore avec l'arrivée du Louvre-Lens, avec les stratégies qui ont été élaborées à la faveur de la constitution de l'association Euralens, de ce forum qui a vocation à se faire rencontrer les acteurs du territoire et, tout cela, dans un esprit très ouvert, de manière à reconnaître aussi l'ensemble et la diversité de ces acteurs.

Je ne vais pas reprendre tout ce qui vient d'être dit avec brio par le Président d'Euralens, Président de Région sur l'histoire qui nous amène à constater encore un certain nombre de difficultés sur ce territoire. Ces difficultés, nous n'entendons pas les nier par l'annonce de la création d'une structure dont bon nombre de citoyens qui peuplent chacune de ces agglomérations ne comprendraient pas le sens, ni l'intérêt de prime abord. Mais, au-delà de s'attarder sur ce qui fait encore problème au développement de ce territoire, l'idée et l'intelligence du travail conduit dans le cadre de la mission de préfiguration sont plutôt d'imaginer les leviers qui sont les nôtres sur chacun de ces territoires et d'avoir une concertation, une réflexion commune sur un certain nombre d'axes, sans d'ailleurs être trop ambitieux pour le démarrage de ce que pourraient être les travaux de ce Pôle métropolitain. Il nous apparaît évident qu'un certain nombre de ressources existent et que c'est à cette échelle qu'on peut concevoir et imaginer de mettre le territoire en mouvement et de profiter pleinement de cette dynamique.

Je laisserai bien sûr le soin aux Présidents des Agglomérations de poursuivre et de dire les thématiques, les sujets qui s'inscrivent directement dans ce que vous venez de rappeler, Monsieur le Président, comme enjeux et ce qui a été évoqué précédemment par Monsieur MASSET. Au-delà de cela, je veux dire tout l'intérêt que le Département a pour cette démarche, rappeler la disponibilité qui est la sienne pour participer de ces élaborations de stratégie qui seront détaillées dans quelques instants et peut-être mettre l'accent, Monsieur le Président, sur le fait que la future grande région dont nous n'avons jamais été aussi près – chaque jour nous en approche un peu plus –, cette grande région qui, je l'espère, s'appellera Nord - Pas de Calais - Picardie et non pas Nord - Picardie, compte 6 millions d'habitants et le Pôle métropolitain dont il est question cet après-midi seulement 10 % de cette région et quand même 10 % du poids démographique de cette nouvelle grande région. C'est dire la responsabilité qui pèse sur les épaules de nos voisins, Monsieur le Président, c'est dire combien les décisions qui seront à prendre dans les jours et les semaines qui viennent sont importantes, il faut que chacun en saisisse le sens et la force. C'est dire aussi qu'une telle aventure doit se vivre dans l'enthousiasme et je ne doute pas que toutes celles et tous ceux qui s'y engageront en défendront l'idée avec une farouche énergie, celle de ne pas louper le rendez-vous tant prometteur que vous venez de rappeler à travers les quelques exemples que vous avez donnés.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur le Président.

Jean-Pierre CORBISEZ.

M. CORBISEZ.- Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Malgré la situation nationale, permettez-moi d'avoir un peu d'humour, puisque Monsieur le Président PERCHERON a posé une question en début de séance : aurez-vous la force ? Eh bien, oui, Monsieur le Président, nous avons la force en nous parce que nous savons qui est notre père politique. Effectivement, vous avez réussi à faire sortir ce bassin minier de l'obscurité et il ne faudrait pas que ce beau territoire retombe du côté obscur politique. Nous en porterions toutes et tous la responsabilité.

J'ai entendu dire que certains de nos collègues politiques s'étaient manifestés par un vote négatif parce qu'ils n'avaient, semble-t-il, pas été associés. Je peux les comprendre, mais ce travail qui avait été mené entre les élus de six collectivités au départ, qui avançait à son train normal, a été un peu accéléré, alerté par vous, Monsieur PERCHERON, en février avril, rappelant dans une lettre ô combien l'enjeu d'un regroupement en pôle métropolitain était plus que nécessaire à l'annonce du contrat de plan Etat-Région de septembre où on annonçait que les fonds structurels, les fonds européens avaient d'abord une impérieuse nécessité de passer par les pôles métropolitains.

Il est vrai que le débat ne peut pas s'arrêter qu'à une volonté de récupérer des subventions non négligeables. Au-delà de cela, je pense que nous avons d'abord une ambition à partager, parce que, autour de nous, nous avons des citoyens devenus malheureusement depuis quelque temps un peu trop consommateurs et qui ont besoin de retrouver dans leurs élus cette ambition de continuer à œuvrer pour eux, et parce que, dans ce projet de Pôle métropolitain, on parle aussi de concept sociétal, ce qui, pour moi, est primordial.

Cet archipel vert qui existe en Allemagne depuis de très nombreuses années, depuis des décennies, cet Emscher Park du bassin minier, comme on se plaît à le dire, ne peut pas s'arrêter à la limite d'une commune ou à la limite d'un EPCI, c'est un peu l'histoire de ce bassin minier. En matière de santé, quand on veut défendre un vrai CHU du bassin minier à 600 000 habitants, on pèse nettement plus qu'à 220 000 habitants. Cette troisième révolution industrielle nous interpelle depuis peu et, quand on connaît l'histoire de ce bassin minier, cette histoire charbonnière qui a fait à la fois notre richesse et la richesse de la France, les séquelles environnementales qu'elle nous a laissées nous obligent à être exemplaires. Or, cette exemplarité ne peut passer que par un Pôle métropolitain.

Oui, Monsieur le Président, cette force est bien en nous parce que, aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble. Cela a déjà été fait à travers des syndicats mixtes, mais, au-delà de cette ambition politique, cette belle centralité partagée sur un arc sud métropolitain, – je vois ici Jean-Pierre KUCHEIDA et, à un moment, nous avons eu souvent des débats entre l'ex-bassin minier et l'arc sud métropolitain –, le mot métropole est déjà dans sa situation géographique qui nous lie de Béthune-Bruay à Hénin-Carvin et – pourquoi pas, c'est un syndicat mixte ouvert –, je reste convaincu que d'autres territoires, au vu des thématiques partagées, n'hésiteront pas à nous rejoindre dans les mois qui viennent.

Voilà, Monsieur le Président, les propos tenus par l'Agglomération d'Hénin-Carvin.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. C'est du grand CORBISEZ. Il n'y a pas tellement d'autres choses à dire. La force est en lui.

Monsieur Robert, quelques cheveux blancs à naître pour le Pôle métropolitain ?

M. ROBERT.- Comme tout le monde, je prends un an tous les 365 jours, Monsieur le Président.

(Rires).

C'est d'abord une étape importante et peut-être encore un peu plus dans cette salle parce que, hier soir, nous étions réunis en conseil communautaire pour acter la participation de l'Agglomération de Lens-Liévin à ce Pôle métropolitain en gestation. Nous avons initié la série des trois ou quatre délibérations qui vont être prises dans les différentes assemblées. C'est surtout arriver à la fin d'une première boucle qu'on a constituée. Il est vrai que Jean-Pierre KUCHEIDA avait participé à des travaux qui étaient beaucoup plus larges dans la création d'un pôle métropolitain où, dans le cadre de discussions, on allait jusqu'à Arras et Douai. Ils ont fait un autre choix avant l'été, allant vite dans leur constitution, ce qui peut aussi s'expliquer dans la rapidité de la décision de dire qu'ils ne partaient plus avec nous. En tout cas, nous nous sommes entendus sur une volonté commune et partagée avec les voisins d'Hénin-Carvin et de Béthune-Bruay pour poursuivre notre travail collaboratif qui avait été initié par Euralens.

Quelque part, quand je dis que la boucle est bouclée, c'est par l'action qui a été d'une structure légère avec une impulsion politique forte – et il faut souligner à la fois votre implication, Monsieur le Président, mais en même temps l'implication de l'équipe de techniciens d'Euralens pour nous accompagner dans cette première étape –, pour conclure cette première étape pour une première constitution administrative, juridique, mais surtout pour nous accompagner dans la philosophie d'une volonté de partager une ambition, de partager un projet beaucoup plus global pour notre territoire.

Par moments, on se pose la question de savoir à quoi sert Euralens. Eh bien, Euralens a fait le chemin directeur qui nous permet de poser aujourd'hui les bases d'un pôle métropolitain sur quelque chose de solide et structuré. Euralens a permis aussi, avec la labellisation, que des projets qui étaient un peu discrets dans leur coin, dans leur territoire plus réduit voient le jour et de montrer une autre ambition que l'on peut partager.

J'ai en tête la Louvre-Lens Vallée qui, au départ, partait d'un pôle d'excellence que l'on souhaitait développer pour notre agglomération, qui est maintenant partagé et va au-delà de ce que l'on peut avoir comme ambition sur un territoire unique que pourrait être la communauté d'agglomération Lens-Liévin seule.

On le verra tout à l'heure dans la Maison des projets. On voit bien que le numérique est l'avenir d'une société, mais en même temps l'avenir de notre territoire. Le Louvre a été porteur d'espoir, on doit maintenant concrétiser ces espoirs et passer par des étapes de regroupement où des sujets qui ne pouvaient pas être traités à l'échelle d'un seul territoire, fût-il de 250 000, 230 000 ou 150 000 habitants, doivent nous permettre de dépasser ces stratégies peut-être territoriales pour passer à une vraie stratégie d'agglomération « généralisée », d'une seule unité de population, car, dans le Pôle métropolitain, les préoccupations de nos territoires sont identiques et les projets qui nous permettent de nous rassembler aujourd'hui sont des projets porteurs d'avenir. Ce qui nous anime, c'est la notion de l'emploi ; au travers l'ensemble de nos actions, c'est ce fil conducteur qui nous relie, c'est de savoir comment demain on donne un espoir pour nos jeunes qui sont formés dans des filières d'excellence sur notre territoire, pour trouver

des actions et des solutions en termes d'emploi, en termes de développement et aussi d'habitat sur notre secteur. En tout cas, à travers la troisième révolution industrielle, c'est ce fil conducteur que l'on avait identifié dans un territoire beaucoup plus restreint avec des sites pilotes qu'il faut généraliser.

Je ne vais pas reprendre les thématiques que Jean-Pierre CORBISEZ a développées, mais nous sommes bien en phase et c'est ce qui fait la structuration et le socle commun de notre projet de territoire. Je voulais vraiment insister sur l'impulsion que vous avez donnée, Monsieur le Président, pour que nos territoires se prennent en main et discutent de façon concrète et sérieuse sur la base d'un projet identifié qui a été porté par Euralens. Cela a été peut-être un peu long, mais nous arrivons au bout de ce processus pour nous permettre de bien rebondir, de continuer notre chemin et surtout de pouvoir regarder vers l'avenir de façon concertée et pas de façon individualisée.

C'est l'essence même du projet de Pôle métropolitain, qui a été développé hier et présenté par André KUCHCINSKI au Conseil communautaire, qui, nous l'espérons, malgré un vote majoritaire mais pas unanime, nous permettra de convaincre et de fédérer l'ensemble des élus parce que nous aurons besoin de tout le monde pour porter cette ambition.

M. WACHEUX.- Si j'avais le souci de votre emploi du temps, je dirais « pas mieux ». Je dirai quelques mots tout de même, parce que je voudrais vous convaincre que c'est avec enthousiasme que nous entrons dans cette démarche.

Il y a peu de mois, nous avons proposé à Euralens, qui ne croyait d'ailleurs pas à la possibilité de tenir de tels délais, de se livrer à un travail de préfiguration que, en d'autres endroits, on a confié à des associations créées pour ce faire. Le travail a été mené. Pour reprendre la formule, « ils pensaient que c'était impossible et, pourtant, ils l'ont fait ». Je veux dire que le fait de solliciter Euralens était à mon avis quelque chose qui avait beaucoup de sens. En effet, poser un pôle métropolitain sur un socle comme celui-là, ce forum Euralens est une telle diversité, un tel foisonnement, que c'est un peu la richesse que l'on peut espérer partout d'une forme de conseil de développement. C'est quand même sur ce socle-là, sur cette richesse-là que le travail s'est engagé. Je pense que ce Pôle métropolitain, sous réserve de toutes les approbations qui ont été rappelées tout à l'heure, sera un pôle métropolitain qui sera bien né. Je voulais y insister.

Ce n'est pas un sujet tout à fait nouveau, cela fait quelques années que nous y travaillons, peut-être trop d'années, peut-être que cela a mis à mal les patiences de certains. Quand je dis que cela fait un moment, nous avons eu des états généraux, c'était à Lens fin 2013.

Depuis quelques mois, le travail s'est intensifié pour plusieurs raisons. Il y a bien sûr la raison du calendrier du contrat de plan Etat-Région que le Président de Région nous a rappelé. En général, nous ne sommes pas tout à fait indifférents aux conséquences financières de telle ou telle décision prise ou pas. Par ailleurs, je voudrais dire que nous y avons travaillé plus ardemment parce qu'il était grand temps de le faire. Si cela a du sens, alors faisons-le rapidement.

Nous avons créé nos Agglomérations, ce n'est pas si vieux. Cela a permis de faire ensemble. Si elles ont été réussies, c'est quand on arrive, non pas à faire pour chacun comme s'il ne s'agissait que d'une juxtaposition de réponses, mais à faire pour tous en considérant que l'on est concerné ensemble par des enjeux.

La question qui se pose là est celle-ci : sur un certain nombre de ces enjeux, sommes-nous tout à fait à la bonne échelle ? Il nous a semblé que la bonne échelle pouvait être une échelle plus large pour un certain nombre de préoccupations qui sont les nôtres.

Il y aura quelques pôles en région et nous ne pouvons pas passer à côté de la constitution d'une force dans cette région qui est portée par un de ces pôles. Il y en a peu, il y a la MEL, Métropole de Lille, il y a quelque chose sur le littoral, il y aura quelque chose sur le Hainaut Val de Sambre. Nous devons – cela aurait pu être plus large encore, cela a déjà été dit – poser un territoire qui porte ces projets et qui dit les stratégies pour les atteindre.

Avec quelles structures ? La proposition qui est faite du syndicat mixte ouvert me semble être une structure adaptée et je vais dire les travaux que nous pourrions y mener, mais c'est un cadre qui est posé pour un travail que nous avons déjà entre présidents sur un certain nombre de sujets. C'est un cadre qui vient compléter une palette déjà disponible, je pense à l'agence d'urbanisme, au syndicat mixte des transports, à la Mission bassin minier, nous disposons déjà d'un certain nombre d'outils et, là, nous avons le cadre dans lequel inscrire nos agglomérations.

La structure reste légère. Nous allons avoir des dossiers à partager et les Agglomérations vont en toute autonomie mettre en place les politiques qui leur conviennent. Pour autant, dans le respect de cette autonomie, l'idée est tout de même d'avoir un projet de territoire qui nous concerne ensemble et d'avoir des lignes de force. Dans cette région qui veut, comme le Président l'a rappelé, faire la révolution industrielle qui nous fait passer du subi à l'imaginé, du subi à l'initiative de la mise en œuvre, il n'est pas rien de dire que nous créons l'échelle territoriale qui permet de le faire de façon cohérente. Il n'est pas rien que – excusez une référence un peu symbolique –, là où a été la source de l'énergie du pays et du monde, on imagine ici mieux qu'ailleurs les formes de l'énergie de demain, parce que nous mettrions au service d'une région qui en porte l'ambition la réalité de la réflexion et de la mise en œuvre sur un territoire large ; et une mise en œuvre qui ne se fait pas n'importe comment, car, si nous avons la pertinence territoriale, si nous avons la richesse territoriale, nous avons aussi les moyens de l'expérimentation. Quand je parle de l'énergie, c'est vrai sur l'enjeu du logement, c'est vrai sur l'enjeu des transports avec des réseaux qui sont majeurs dans cette région.

Faire cela à l'échelle d'une très grande région dans laquelle nous représenterions 10 % de la population, c'est tout sauf anecdotique, c'est tout sauf anodin et cela nous permet d'être pris, me semble-t-il, au sérieux.

Déjà, sur les dossiers qui nous concernent ensemble, on sait très bien qu'imaginer un certain nombre de stratégies, de valorisations ou de promotions territoriales, cela a du sens également. Ceci, sans transfert de compétences, c'est quand même l'indication de lignes de force sur lesquelles nous pourrions convenir que nos interventions, non pas juxtaposées mais mises en cohérence, peuvent avoir de l'efficacité.

Un espace comme celui-là est aussi un espace de concertation y compris sur les sujets sur lesquels, pour le moment, nous n'avons pas de compétences directes les uns et les autres. Quand on parle de mobilité, travailler à l'intelligence des transports sur le territoire est une chose, mais – je le dis au passage – être ensemble pour plaider la desserte à grande vitesse d'un grand territoire, cela compte également. Quand on parle de formation, être ensemble – cela tombe

bien, les universités sont multipolaires – pour dire la richesse que nous attendons de l’offre universitaire dans la proximité pour les étudiants, pour les jeunes de notre bassin de vie, cela a du sens. Quand on parle de santé, parler ensemble de l’exigence que l’on a en matière d’offre hospitalière – cela tombe bien, c’est aussi multipolaire –, cela a du sens également. Ces aspects, qui ne relèvent pas directement de compétences exercées par nos Agglomérations, donnent vraiment du sens à cet ensemble.

Nous allons y travailler ensemble. Je crois que c’est une très belle construction. Elle est porteuse, me semble-t-il, d’une expression forte dont nous avons besoin et que nous aurons besoin de rendre lisible. En effet, travailler sur des grands enjeux, c’est aussi donner de la lisibilité à ce que des politiques publiques peuvent avoir comme leviers pour changer un peu des choses, pour écrire un peu autre chose dans l’avenir des populations. Il faut vraiment que nous rendions cela lisible également.

Quand je disais « un peu d’enthousiasme », j’espère que vous n’en doutez pas.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien. C’est un plaisir d’écouter les Présidents et de voir conclure Alain WACHEUX.

Je suis très heureux de ce qui vient d’être dit. Je dirai, paraphrasant quelqu’un qui a changé le cours de l’histoire, n’ayons pas peur et surtout n’ayez pas peur, le forum garde toute sa liberté.

Au fond, regardez vos agendas, nous venons de remplacer aujourd’hui le patron des Houillères, car, depuis le départ des patrons des Houillères, il n’y avait pas eu de véritable unité de pouvoir dans le bassin minier. Vous ne vous souvenez plus des noms des patrons des Houillères qui régnaient sur l’archipel noir. On se souvient d’un, parce qu’il a fait quelque chose hors charbon, c’est Félix Bollaert. Les autres, je ne les mets pas en cause personnellement, je ne me permettrais pas, ils venaient des grandes écoles, ils étaient aussi très diplômés lorsqu’ils avaient le capital privé ; mais on ne s’en souvient plus, ils sont partis.

Le Pôle métropolitain, c’est une passation de pouvoir. Vous allez pouvoir parler d’une seule voix, après avoir débattu tout à fait librement pour l’essentiel du bassin minier.

Il y a des jours où, quand on est Président de Région, on est très triste, on a presque envie de pleurer quelle que soit l’habitude du débat et quelle que soit la résignation devant les coups du sort. Je le dis parce qu’il est là, mais, quand on m’a dit que, pour ajuster le budget de l’université en France il y a quelques mois, on prenait 35 % de la somme nécessaire (100 millions d’euros) à l’université du Nord - Pas de Calais, dont 25 millions d’euros à l’université d’Artois, je peux vous dire que j’étais profondément triste. On nous a piqué 35 millions d’euros, 36 % de l’effort national, à nous, les gens du Nord - Pas de Calais, et 25 millions à l’université d’Artois ! Je vois le Président qui est là, je pensais que, comme un bonze, il allait s’immoler par le feu, j’attendais la nouvelle, mais, finalement, il a préféré vivre et combattre.

Si vous voulez bien, au nom du Pôle métropolitain, j’irai voir, avec ceux qui souhaitent m’accompagner, Thierry MANDON, que je connais et qui, je crois, est capable d’entendre, lui qui vient d’être nommé à ce poste, pour lui dire : « vous les avez pris, est-ce que vous êtes d’accord – je ne vois pas comment vous pourriez ne pas l’être – pour nous les rendre sur les six ans du

contrat de plan ? Rendez-nous sur six ans les 35 millions d'euros et notamment les 25 millions d'euros de l'Artois, rendez-les aux universités, à la recherche, aux projets de l'Artois ».

Est-ce que vous êtes d'accord ? Cathy APOURCEAU ?

Mme APOURCEAU.- Merci, Monsieur le Président.

Evidemment, je suis avant tout – vous l'avez dit tout à l'heure – une élue communiste et je ne vais pas parler ici en tant que Présidente de la Mission bassin minier parce que la Mission bassin minier et les élus qui y siègent ne sont pas majoritaires avec les propos que je vais tenir à l'instant.

Sur le Pôle métropolitain, je suis des élus – et je sais que vous en êtes aussi – qui sont extrêmement attachés à la démocratie locale. Je pense que les maires sont aujourd'hui essentiels quand on crée quelque chose pour que cela marche.

Aujourd'hui, malheureusement – Monsieur CORBISEZ, le Président de la CALL, le disait à l'instant, j'ai rencontré Monsieur MASSET et je lui ai également tenu les propos que je vais tenir ici –, je pense que ce Pôle métropolitain s'est fait à quelques-uns sans aucune concertation et, pour ma part, je le regrette. Je regrette que les Conseils d'agglomération et notamment les Présidents d'agglomération n'aient pas réuni l'ensemble des élus pour discuter de cette question du futur Pôle métropolitain. Forcément, quand les maires et les élus ne sont pas invités à partager le projet, celui-ci ne peut pas être partagé. Je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de concertation avec l'ensemble des élus qui siègent dans les Communautés d'agglomération, parce qu'ils sont élus par le peuple et ils méritaient d'être tous entendus au même niveau.

J'entends bien que, aujourd'hui, on crée ce Pôle métropolitain pour aller chercher les fonds, notamment les fonds territoriaux. Ceci dit, on me parle d'une structure qui n'aurait pas de moyens, qui serait un syndicat mixte sans aucun moyen. Comment va faire cette structure sans aucun moyen pour répondre et aller chercher les fonds territoriaux ? Je pense que c'est un souci. Si cette structure doit exister pour aller chercher des fonds territoriaux, je pense qu'il ne faut pas se raconter d'histoire et que l'on va devoir donner les moyens à cette structure pour exister. Ou alors, on ne nous dit pas tout. J'aimerais que l'on puisse discuter de cette structure, que l'on voie comment on lui donne les moyens pour qu'elle existe et que l'on nous dise les choses tout de suite.

Je pense aussi qu'il y a une Région, que la Région du Nord - Pas de Calais jouait jusqu'à présent ce rôle et qu'elle peut continuer demain à le jouer. Cela dépend de nous tous.

Je ne vois pas l'urgence d'aller vers un Pôle métropolitain aujourd'hui, alors que les Régions existent encore et existeront encore demain, à une échelle de 6 millions d'habitants pour la nôtre, et qu'elles peuvent très bien continuer à jouer ce rôle pour aller chercher les fonds territoriaux.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Soyez très libres. Nous ne sommes pas un forum politique, mais, au fond, nous sommes très politiques les uns et les autres.

Ce qui est essentiel, c'est que ce Pôle métropolitain soit, avec des moyens limités – on est bien d'accord, on ne recommence pas le gouffre du fonctionnement –, un lieu d'intelligence collective.

Vous l'avez dit, c'est 10 % de la population de la future région. Dans la région traditionnelle, le bassin minier est au cœur, poumon ou trou noir, tout le monde était peu ou prou en dialogue avec le bassin minier. La métropole a longtemps ignoré le bassin minier, justement parce qu'on n'avait pas remplacé le patron des Houillères, l'unité politique du bassin minier dans sa diversité n'était pas faite. La métropole avait ce que j'appellerai une forme de chaos urbain qui l'a laissée d'ailleurs indifférente lorsque, là-haut, au gouvernement, en 1987, on a envisagé d'avoir le courage de détruire les villes. Le rapport Lacaze disait « nous savons construire des villes nouvelles, nous ne savons pas détruire des villes anciennes, apprenons la destruction des villes dans le bassin minier ». C'est inouï ! Lisez tous les rapports d'aménagement du territoire, vous n'aurez jamais l'audace ainsi exprimée à rencontrer. C'est ce qui s'est passé.

Au moment où vous avez une région de 6 millions d'habitants, au moment où le Président à coup sûr – sauf si Cathy met tout le monde dans sa poche – ne sera pas du Pas-de-Calais, faites en sorte d'affirmer en toute liberté et en toute diversité l'unité politique du bassin minier ; sinon, je crois que vous allez déchanter.

Je suis entièrement d'accord sur les concertations, entièrement d'accord aussi sur les équilibres. Je pense qu'à l'interne – je vois cela de loin, mais je vois cela de près –, les équilibres ne sont pas tout à fait respectés. Or, sur la question environnementale – Jean-François CARON le sait et il le vit à mes côtés –, le bassin minier est prioritaire. Sur la question sociale – Cathy APOURCEAU le sait, elle en est le symbole –, le bassin minier est prioritaire.

Par conséquent, la structure qui va naître, souple, légère, intelligente, doit réaliser, peut-être de la manière la plus forte en France, cette alliance fondamentale de la question sociale et de la question environnementale, au service du développement économique, au service de la population dont l'injustice inacceptable fait qu'elle meurt en moyenne trois, quatre, cinq ou six ans avant les autres dans notre beau et grand pays.

C'est l'enjeu et vous allez y parvenir. Si vous ne deviez pas y parvenir, le forum se serait arrêté depuis longtemps. On est parti de l'arrivée du Louvre, alors même que l'appel d'offres était infructueux et on aboutit aujourd'hui à cette décision.

Parlez-vous beaucoup et faites en sorte que tous les équilibres soient respectés.

La pire des solutions serait que le Pôle métropolitain naisse d'une volonté minoritaire. Il ne peut naître que d'une large alliance ici.

Je vous le rappelle, même si les grands partis du mouvement ouvrier ont eu un quasi-monopole – ils le méritaient – sur la question sociale, aujourd'hui, ils ne l'ont plus. Devant l'absence de perspectives, d'autres pourraient prendre le monopole de la représentation et bouleverser l'avenir du bassin minier. Le bassin minier a été une terre d'intégration. Il serait quand même paradoxal que, au moment où nous avançons, il devienne une terre de rejet et d'exclusion.

C'est cela aussi qui, dans le Pôle métropolitain, sans faire de grandes phrases, doit nous guider. Restons fidèles à notre histoire, car ceux qui l'ont écrite avaient cent fois plus de mérite que nous. Nous sommes simplement aujourd'hui au niveau des mots, des décisions théoriques, politiques, nous n'avons pas grand mérite. Hier, c'était une autre affaire.

Je suis très content que nous puissions progresser.

Monsieur DELEURY, je vous en prie. Quel plaisir d'écouter Monsieur DELEURY, hors des murs d'Arras.

M. DELEURY.- Merci, Monsieur le Président.

Je dirai d'abord que je souhaite réussite et longue vie à ce Pôle métropolitain de l'Artois, mais je suis tout de même surpris par la rédaction du compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire d'Euralens. Je lis en page 10 : « Arras et Douai ont choisi une solution. On les avait associés aux démarches et aux discussions, ils ont souhaité s'orienter vers une autre organisation ». Pour ma part, je souhaiterais qu'on ajoute « par défaut ».

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez raison. Arras et Douai ont été patients.

M. DELEURY.- Je me souviens qu'il y a eu au moins deux réunions – elles ont d'ailleurs été évoquées –, une à Lens au musée, où il n'y avait plus qu'à signer, je crois d'ailleurs que les présidents l'ont fait, même si c'est de façon fictive ; il y a eu un repas organisé à Gosnay, j'y étais, j'étais associé. Arras n'était candidat ni au siège, ni à la présidence, je le confirme aujourd'hui, et nous avons été rejetés. Effectivement, aujourd'hui, il y a donc deux pôles métropolitains.

M. LE PRÉSIDENT.-

Je félicite les auteurs de la rédaction, mais on peut corriger, maintenant que vous l'avez dit.

Honnêtement, les Arrageois ont été à la pointe, ils ont longtemps attendu et les miniers, pour des raisons tout à fait légitimes, ont un moment hésité. Par conséquent, on peut considérer qu'il y a eu séparation à l'amiable, tout simplement.

M. DELEURY.- Il y avait au moins un sujet qui nous rassemblait les uns et les autres, c'est l'université d'Artois.

M. LE PRÉSIDENT.- Bien sûr. Je vous rappelle que vous avez deux marques mondiales que tout le monde nous envie, Versailles et le Louvre, Le Louvre et Versailles. Ce n'est pas rien en termes d'attractivité du territoire.

Consolons-nous en disant que ce n'est que partie remise.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur MARCOIN, le survivant, on vous écoute !

M. MARCOIN.- Lors de la précédente Assemblée générale d'Euralens, j'avais déjà exprimé mon souci devant cette différenciation des pôles métropolitains. Je constate aujourd'hui que nous allons vers une métropole qui s'appelle Artois et il y a l'université d'Artois. Je me demande quel nom la deuxième métropole va porter. On risque d'avoir deux métropoles Artois,

car je pense qu'une métropole qui s'appelle Artois sans Arras capitale de l'Artois est quelque chose d'un peu curieux vis-à-vis de l'histoire et de la géographie.

M. LE PRÉSIDENT.- Ils vont vous sortir quelque chose de bien.

Monsieur le Maire de Grenay.

M. CHAMPIRE.- Merci beaucoup, Président.

Ma réaction un peu vive tout à l'heure vient du fait que, depuis un certain temps, on entend trop souvent dans cet hémicycle le discours de ceux qui ont compris et qui s'adressent à ceux qui ne comprendraient pas. Honnêtement, cela devient fatigant, on l'a eu beaucoup et c'est ce qui m'a un peu choqué tout à l'heure.

Evidemment, nous voulons tous la réussite de notre territoire ; évidemment, nous avons tous besoin d'union. En même temps, nous n'allons pas refaire l'histoire. Il y a 20 ans, il y avait la possibilité de créer une communauté urbaine du bassin minier, ce choix n'a pas été fait. Notre population a vu se créer des communautés d'agglomération.

La population française a cette caractéristique d'être très révolutionnaire, très dans l'action et, en même temps, très attachée à ses modes de gouvernement. En ce moment, on la bouscule dans tous les sens au niveau administratif. On est train de créer de nouvelles grandes régions alors que les Régions ont longtemps eu du mal à expliquer leur mode de fonctionnement et les attraits qu'elles pouvaient avoir. Les Agglomérations ont 15 ans, les gens commencent à peine à voir ce que l'on fait en commun et non pas chacun de son côté. On est en train de sortir un pôle métropolitain au moment où d'autres, à cause de la réforme de l'État, annoncent la création de métropoles. On joue sur les mots et sur l'ambiguïté des mots.

Je suis navré, mais j'ai entendu et compris deux discours. Il y a la création de ce Pôle métropolitain de l'Artois, qui est juste une superstructure à 21, qui a peu de moyens et qui répond à la demande de l'État de financer des projets dans le cadre du plan Etat-Région. C'est une aberration, puisque les projets dont on nous a parlé hier sont d'ordre régional et méritent que les Régions s'en occupent et gardent cette compétence économique qui est la leur pour avoir des projets ambitieux qui s'adressent à l'ensemble et pour qu'on ne mette pas en compétition les territoires les uns avec les autres.

Il y a l'autre discours de Monsieur WACHEUX, que j'ai entendu, c'est la création d'une métropole. Si on ne prend pas le temps d'expliquer à la population ce que l'on veut faire réellement, si on ne fait pas adhérer notre population comme on le souhaite, pour qu'elle puisse s'emparer des projets qui nous animent, on retournera du côté obscur de la force, on aura une population qui ne comprendra plus ce qui se passe, de quelle manière elle est gérée, de quelle manière elle est encadrée et quel est le rôle de ses élus.

Prenez la peine d'associer les populations. Il y a des urgences et, en même temps, il y a des temps longs. Vous êtes professeur d'histoire, Monsieur le Président, vous savez que le temps long en histoire est quelque chose d'important. Un grand général a perdu un référendum parce qu'il n'avait pas compris que le temps long jouait et qu'on ne pouvait pas d'un seul coup raser le sénat et faire disparaître l'organisation que la France s'était donnée depuis de longs siècles.

Une chose nous inquiète dans votre mode de fonctionnement. Il faut évidemment avoir de l'ambition et vouloir bouger les choses, mais il faut associer la population. Or, en ce moment, notre population du bassin minier est meurtrie et fatiguée, elle a un taux de chômage affolant, elle a les conditions de vie que vous avez décrites, ses cités minières n'ont pas été suffisamment rénovées, elle est dans le doute. Les votes qu'elle exprime montrent bien ce doute, ce rejet, ce manque de confiance dans l'avenir. Si on n'arrive pas à l'associer correctement, à montrer la cohérence du projet et à savoir quel est le projet – est-ce cette superstructure qui sert à aller chercher quelques millions d'euros, ou est-ce réellement une volonté politique de travailler ensemble ? –, on n'arrivera à rien, on ne se comprendra pas et on aboutira au résultat que l'on ne veut pas, à savoir que le côté obscur de la force l'emporte.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est une très belle démonstration, Monsieur le Maire. Je suis totalement d'accord avec ce vous avez dit. Je pense que la réforme territoriale a bousculé inutilement le pays et que, comme vous le signalez, les repères doivent être plus que jamais respectés. Les maires sont des repères irremplaçables au niveau régional, nous sommes bien d'accord.

À partir de là, vous ajoutez le volet projet auquel il faut associer la population, lui montrer les directions qui lui permettent de patienter, de comprendre et en même temps d'espérer. Nous sommes entièrement d'accord.

Je vais vous donner un exemple : la SNCF veut supprimer deux TGV pour Arras-Lens et Arras-Douai pour faire entrer deux TER de la Picardie. Je veux dire que, même si Philippe RAPENEAU a organisé la révolte, il n'a pas pesé assez. Si vous trouvez un moyen – un est proposé, amélioré, discuté, qui doit vous rassembler – de faire que les 600 000 habitants pèsent ensemble, je crois sincèrement que, sur des points précis, choisis, argumentés, que la population accepte et accompagne, vous peserez beaucoup plus.

Pourquoi les cités ont-elles été mal rénovées, et mieux après l'achat du patrimoine ? Parce que les Houillères traitaient chaque maire, chaque cité tranquillement, en l'isolant de l'ensemble et en obtenant des rapports courtois, non pas résignés, mais disciplinés.

Il faut que le bassin minier sorte de la discipline, qu'il sorte de la patience, qu'il soit rassemblé et pèse, non pas plus qu'il ne représente, mais ce qu'il représente. Je compte sur vous tous pour le faire.

Je suis entièrement d'accord avec ce que vous avez dit. C'était remarquablement dit.

M. CHAMPIRE.- Merci beaucoup, Président.

Je prends l'exemple du SMT dont on a parlé hier soir. On a à rénover nos bus, qui doivent fonctionner avec un carburant. Nous avons dans le bassin minier du gaz de mine qui est vendu et qui est utilisé par des industriels. Pourquoi le SMT ne serait-il pas à l'initiative pour que ce gaz de mine soit utilisé pour nos bus, plutôt que du diesel dont on nous a vendu le projet hier soir ? Si cela n'est pas être fier de son territoire et utiliser les richesses potentielles, qu'est-ce que c'est ?

M. LE PRÉSIDENT.- C'est l'archipel vert, on est d'accord, RIFKIN, la transition énergétique. Cela dépend de vous maintenant.

Quelle est la procédure pour mettre en œuvre ?

M. MASSET.- On a parlé d'un amendement sur le compte rendu de l'Assemblée générale. Il s'agit de la reprise par la sténotypiste des propos qui ont été tenus lors de l'Assemblée générale extraordinaire par Monsieur Sylvain ROBERT. Les propos sont repris quasiment au mot le mot.

M. LE PRÉSIDENT.- Pouvez-vous rappeler les propos ?

M. MASSET.- On parle de la constitution du pôle métropolitain et des discussions antérieures. *« Arras et Douai ont choisi une solution. On les avait associés aux démarches et aux discussions, ils ont souhaité s'orienter vers une autre organisation. »*

La proposition d'amendement est : *« s'orienter vers une autre organisation par défaut ».*

M. LE PRÉSIDENT.- Non.

M. WACHEUX.- Non. Notre collègue a donné l'explication, mais c'est un compte rendu, c'est une sténotypie, on ne peut pas faire dire à celui qui a parlé autre chose que ce qu'il a dit. En revanche, on peut effectivement entendre ce que Jean-Pierre DELEURY nous dit aujourd'hui, il nous apporte une information supplémentaire : un autre choix a été fait et eux disent que c'est par défaut. C'est tout. Dont acte.

M. MASSET.- On le mettra donc dans le prochain compte rendu.

Nous pouvons peut-être en profiter, Monsieur le Président, pour adopter les deux comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire.

1. Approbation des comptes rendus des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 2 juillet 2015

M. LE PRÉSIDENT.-

Je mets aux voix les comptes rendus si vous les avez lus, celui de l'Assemblée ordinaire et celui de l'Assemblée extraordinaire.

Une remarque a été faite par Jean-Pierre DELEURY. Elle est prise en compte.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? *(Aucune)*

(Les comptes rendus des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 2 juillet 2015 sont adoptés à l'unanimité)

Je pense honnêtement que les comptes rendus sont fidèles.

Nous passons à la labellisation.

4. Quatrième vague de Labellisation

M. CARON.- On a beaucoup parlé du Pôle métropolitain. C'est un moment historique et il était normal qu'on ait toutes ces prises de parole. Compte tenu des contraintes horaires qui sont les nôtres, je vais être très rapide sur la présentation de la labellisation.

La labellisation, c'est la vie ordinaire de l'association au sens noble du terme, c'est-à-dire que c'est par la labellisation qu'a émergé progressivement une dynamique de projets, une émergence d'acteurs.

Je vous rappelle que cette labellisation a été lancée en 2011. Nous avons obtenu plus de 100 candidatures au label Euralens, c'était donc une mobilisation sans précédent dans une logique de projet. Les trois premières vagues de labellisation ont permis de labelliser 37 projets.

Par la labellisation, ces projets sont mis en valeur sur nos publications, sur le site internet, sur la présentation par la presse, chacun d'entre eux bénéficie à chaque fois d'une couverture non négligeable.

Ils sont également soutenus en direction des financeurs. Euralens n'affecte pas de crédits, mais l'ingénierie que l'on peut faire autour de chacun de ces projets aide à aller chercher des plans de financement sur les fonds européens, les fonds du contrat de plan par exemple, ou chez des acteurs privés. Chacun de ces projets est également accompagné pour monter en qualité.

L'idée de la labellisation Euralens, si je devais la résumer, est de générer des initiatives, de lever des acteurs dans le territoire, de monter en qualité et en excellence. Ce n'est pas une critique spécifique au territoire, c'est simplement le fruit de son histoire où ces logiques n'étaient pas prioritaires jusque-là. Quand on regarde par exemple les démarches d'innovation, on n'est pas les meilleurs de France, c'est le moins que l'on puisse dire. Il y a donc un retard, que je qualifierai de culturel au sens collectif, dans ces démarches. Quand on est dans une métropole lilloise où on a des acteurs de tous types, l'innovation est beaucoup plus facile. Nous avons donc un travail à faire dans ces démarches.

Ces projets ont également permis de lancer des forums thématiques, je vous en rappelle les titres :

- la chaîne des parcs,
- les projets urbains écoresponsables, c'est-à-dire les éco-quartiers qui émergent un peu partout dans le territoire minier,
- le forum économie et formation qui mobilise beaucoup d'acteurs et des actions concrètes,
- un forum sur la participation des habitants, les modes d'emploi, ce que l'on peut en attendre et quels sont les pièges,
- et bientôt, un forum culture et tourisme.

Sur cette quatrième vague de labellisation, nous devons d'abord rappeler qu'une dizaine de projets arrivaient à échéance, on les revisite au bout de plusieurs années. Je les liste juste pour mémoire, ils font partie de la première vague :

- Le Parc Natura sport,
- l'Odyssée de la culture,

- l'Institut des métiers d'art et du patrimoine,
- le développement du canal de la Souchez,
- les circuits d'interprétation du développement durable,
- le pôle d'équipements de la cité d'Orient et Bellevue à Harnes,
- la mise en valeur des paysages culturels construits d'Artois Comm,
- le cluster Senior,
- la Louvre-Lens Vallée,
- le fonds d'art contemporain de Sallaumines.

Sur ces projets, nous reconduisons leur label.

La présentation des nouveaux projets nous permet aujourd'hui d'attribuer le label à neuf d'entre eux.

Avant de vous les lister, je voudrais insister auprès de vous. J'ai compté, nous sommes plus de 130 dans la salle, nous avons plus de 20 maires dans la salle, nous avons des acteurs institutionnels, des acteurs privés – c'est une nouveauté, puisque, de plus en plus, cette instance est un lieu de discussion et de production public-privé –, nous avons même des particuliers – nous allons en labelliser tout à l'heure –, nous avons des agriculteurs. Il est important de le pointer, un peu comme on vient de passer du temps sur le Pôle métropolitain, ce que l'on appelle le forum Euralens prend sa dimension Assemblée générale après Assemblée générale et je pense que c'est peut-être le résultat le plus signifiant puisque nous sommes bien dans cette démarche d'émergence d'initiatives.

Je rappelle que, pour labelliser, il y a bien sûr le travail des équipes d'Euralens, puis un comité technique avec l'ensemble des partenaires d'Euralens – on en a vu quelques acteurs s'exprimer depuis tout à l'heure – et un comité d'expertise, le cercle de qualité, nous aident.

Nous proposons d'attribuer le label à neuf de ces projets.

Le premier, dans le contexte de l'avancement de la Chaîne des parcs, est pour le Parc et la plage de la Glissoires à Avion, porté par la Ville d'Avion, qui s'inscrit dans la partie centralité de la proposition de Michel DESVIGNE. Parc de la Glissoire, Louvre-Lens, 11/19, on a là une connexion au cœur de l'agglomération en secteur extrêmement urbain, avec, de part et d'autre, deux grands parcs, très différents. Entre les très hauts terrils et tous les marais de la Glissoire, ce n'est pas le même contexte. C'est vraiment une boucle centralité.

Le Forum Economie Formation fait émerger quatre nouveaux projets que nous vous proposons de labelliser :

- Le CFA Sainte Barbe et le Foyer des jeunes travailleurs, porté par la fondation des apprentis d'Auteuil, qui s'inscrit dans le cluster sur les éco-activités entre Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle, sur le site de l'ancienne fosse 16, et qui est d'ailleurs au cœur des visites de la COP21 si les événements nous permettent de la mener à terme – c'est encore un sujet qui se discute heure après heure puisque le plan Vigipirate s'est considérablement renforcé. Ce centre CFA Sainte Barbe forme des jeunes en grande difficulté, sur tous les nouveaux métiers de l'écoconstruction. On a sur ce cluster à la fois des activités très itech, très « ingénieur », mais, en même temps, on

voit arriver des métiers de base du type apprendre à être couvreur et à poser des capteurs solaires en même temps, par exemple.

- Le parc des industries Artois-Flandres et sa stratégie écoresponsable, porté par le SIZIAF qui est au niveau national une zone industrielle, qui est absolument reconnue pour sa stratégie multi service. Il ne distribue pas trop de dividendes, mais il investit sur son attractivité, en particulier sur cette dimension éco-responsabilité. Aujourd'hui, pour illustrer l'ambition et l'excellence de notre territoire en matière d'industrie, le SIZIAF est un élément très important, à cheval sur les deux agglomérations de Lens-Liévin et d'Artois Comm.
- La Verloossoise à Vermelles, porté par la CUMA La Verloossoise. Nous avons affaire là à une dynamique d'agriculteurs qui permet à 34 exploitations de partager ensemble des outils, des démarches et de porter des projets extrêmement ambitieux. Ils ont par exemple un bâtiment intégralement solaire et ils développent beaucoup de démarches très innovantes pour le monde de l'agriculture.
- Connec'it Day, le job dating des métiers du numérique : dans la foulée de la Louvre-Lens Vallée, c'est encore un des effets de nos clusters, qui produisent donc – ce ne sont pas seulement des effets d'annonce, mais, derrière, il y a des développements de projets extrêmement concrets. Ce job dating s'inspire de la méthode de son voisin Euralogistic et il ouvre à la population l'ensemble des métiers du numérique.

Sur le plan de l'économie du tourisme, deux nouveaux projets :

- Réhabilitation de l'îlot Parmentier dans la Cité 9 de Lens. C'est là un hôtel qui apparaît à deux pas du Louvre, juste en face, avec une implication importante de Maisons & Cités Soginorpa. Ce projet n'est pas qu'un hôtel, ce sont aussi des locaux pour des artisans d'art et d'anciens logements miniers qui vont être, dans la continuité de ce que disait le Président PERCHERON tout à l'heure, des démonstrateurs de la troisième révolution industrielle, à savoir comment les cités minières peuvent permettre d'aller vers de la réhabilitation thermique, de l'usage d'éco-matériaux, du numérique directement installé dans les habitations et, finalement, comment, quand on est en vitrine du Louvre, on devient un démonstrateur de la mutation du parc minier.
- Autre projet emblématique, porté par des particuliers, ce sont les gîtes de l'école buissonnière, dans la cité des Provinces à Lens, portés par M. et Mme DELROISSE. Il s'agit de chambres d'hôtes écologiques et design.

Les deux derniers projets :

- Il est proposé d'attribuer le label à la Résidence d'artiste de la fondation François Pinault à Lens, porté par la Fondation Pinault avec le soutien de Maisons & Cités. C'est une initiative privée. On nous a dit à une époque qu'il ne fallait pas labelliser les projets parce qu'on ne saurait pas les financer. Là, au contraire, on voit bien que ce sont des investissements privés qui arrivent et c'est tout à fait à souligner dans une démarche, toujours dans la suite de l'effet Louvre.
- Enfin, le dernier projet s'intitule Arts de Jardin en Sol Mineur, projet de réappropriation des jardins des cités minières par leurs habitants et pour leurs

habitants autour de la question culturelle et artistique. Par exemple, dès 2015, la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin va lancer une résidence « d'habitants passagers », avec toute une série d'acteurs dont l'acteur Culture Commune qui est sur cette démarche artistique, mais aussi les bailleurs et les villes concernées.

Trois projets ne sont pas labellisés, non pas qu'ils ne soient pas intéressants, mais leur avancement n'est pas encore assez opérationnel. Ils doivent encore mûrir et ils recevront le label plus tard au fur et à mesure de leur maturation. Je les cite tout de même ici :

- La boutique Biclo à Lens, cela tourne autour du vélo, je crois que vous l'aurez compris.
- La ligne 41, la ligne de bus circulaire et touristique – c'est peut-être moins bucolique – portée par le SMT Artois Gohelle. Cette démarche de ligne de bus circulaire est tout à fait intéressante.
- Le projet 62 750 Biofabrication, qui valorise le marc de café, porté par l'association CASSED, pour des usages énergétiques. En gros, demain, vous ferez fonctionner vos poêles à pellets avec des pellets issus du café. C'est une démarche d'économie sociale et solidaire portée dans le territoire.

La cinquième vague se déroulera en 2016. Nous avons déjà des projets sur la ligne de départ :

- L'éco pôle gare de Libercourt,
- un projet de résidence d'artiste dans la cité des provinces,
- le projet d'Orange.

Je termine là sur le listing des projets pour en venir à un dernier mot personnel.

Vous aurez remarqué que cette assemblée est marquée par une espèce de changement de période. Je voulais personnellement saluer la ténacité du Président PERCHERON. Je sais que, dans ces moments-là, on peut en ajouter, qu'il est de bon ton de dire un mot gentil, mais je le fais vraiment de manière extrêmement sincère et volontariste.

Je le dis, si le Président PERCHERON n'avait pas porté Euralens comme il l'a fait, jamais cette démarche n'aurait avancé. Il s'agissait d'amplifier l'effet Louvre et l'effet Unesco. Ce n'était pas gagné. Rappelez-vous, il y a quelques années, il y avait le risque que ce soit un ovni qui se pose sur un territoire et que le territoire l'observe avec sidération. Daniel PERCHERON nous ramenait toujours à ses fondamentaux, le musée Guggenheim à Bilbao. Je pense, Président, que nous avons notre Guggenheim et notre effet, le forum d'acteurs qui est véritablement extraordinaire. Nous n'avons pas d'espace de ce type dans le territoire. C'est acquis. D'Assemblée générale en Assemblée générale, nous y arrivons. C'était cette idée que nous pouvions oser dans le territoire minier, comme le montrent quelques-uns des exemples que j'ai cités aujourd'hui – imaginer faire des chambres d'hôte dans des arrière-jardins de la cité des Provinces à Lens, c'est extraordinaire –, que nous pouvions apporter du soutien et de l'ingénierie aux projets, là où nous étions avant un territoire administré.

L'investissement personnel du Président a donc été décisif et je me souviens de certaines réunions où nous avons cru avant d'entrer en séance que cela s'arrêterait. Aujourd'hui, cet ovni est plébiscité et je voulais l'en remercier.

Je voudrais remercier l'équipe : Jean-Louis SUBILEAU, Bernard MASSET, Gilles PETTE, Gilles HUCHETTE, Elodie SENECHAL, Sonia MACIEJEWSKI, Marylène VION, Patricia LISO.

Je le dis parce qu'on a pu faire des critiques sur les outils d'ingénierie. Ces personnes sont pour partie du personnel Région et sont dans un cadre partagé. Vous voyez que, avec des équipes faibles en nombre, on peut, dans une logique de réactivité, de chevaux légers, faire des choses extraordinaires. Je voulais vraiment les en remercier.

Mon dernier mot pour cette Assemblée générale sera de dire qu'Euralens, pour moi, est le cœur de la résilience, la capacité à rebondir après un choc. Notre choc, c'était l'arrêt du charbon. Nous avons été en tétanie, les uns et les autres, nous avons bénéficié de dispositifs de perfusion, de transfusion, mais, à un moment donné, il faut prendre notre destin en main. Je pense qu'Euralens, dans sa capacité à rebondir, est un outil extraordinaire et qu'il évoluera, on en a beaucoup parlé aujourd'hui. Je tenais à le dire ce soir.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. C'est du très bon Jean-François CARON. Ils sont en forme, à la tribune et hors tribune.

Il y a un 4 pages particulier du Monde, qui devrait être collector et que je vous conseille de lire, où Le Monde dit : « aujourd'hui, c'est le procès du charbon » à l'occasion de la COP21, car le charbon pollue. Il y a encore, à énergie globale consommée d'aujourd'hui, deux siècles de réserves de charbon, de quoi faire réchauffer la planète de manière dramatique. Je ne dirai pas que le charbon est l'ennemi, mais il ne peut plus être une source d'énergie. Or, les Chinois construisent à peu près une centrale thermique au charbon par semaine. Il y a urgence à ce que la COP21 dise au charbon qu'il a beaucoup servi, mais qu'il n'est plus l'avenir.

En même temps, le journal Le Monde rappelait que les bassins miniers ont fabriqué l'histoire sociale des pays industrialisés. Nous le savons ici. C'est pourquoi la manière dont nous vivons la lente et rapide mutation – Euralens par exemple – est fondamentale. Comme nous avons été une terre de gauche, il est vrai qu'il nous appartient – les grands partis étant muets – d'inventer une formule politique, une chimie, une alchimie politique fondamentale.

Un chiffre est paru, que je demande à nos collègues communistes et aux autres de regarder de près. En 2015, la France dépensera 830 milliards d'euros dans la politique sociale, record du monde, 32,3 de son PIB, devant le Danemark et devant l'Allemagne. Nous sommes, à tort ou à raison – nous pensons à peu près tous à raison –, la république la plus sociale du monde.

Par conséquent, lorsqu'on parle des bassins miniers, de ces avant-gardes incomparables qu'ont été les mineurs au niveau du mouvement ouvrier, on parle de cette France sociale qui est dans le monde, une des France les plus organisées, les plus protégées face aux crises, face à la maladie, face à la vieillesse. Tout cela est imparfait, mais nous sommes numéro 1. De ce point de vue, tous ceux qui ont porté la question sociale doivent savoir que, pour être la république sociale, le raccourci révolutionnaire n'est plus le chemin, que c'est la route difficile, droite, parfois éclairée, parfois sombre, de la réforme, du réformisme qui le permet. C'est un des points. Cela interroge ce territoire où, parfois, le dialogue entre ceux qui voulaient le raccourci – la révolution – et ceux qui choisissaient la réforme, la lenteur et la perfection de la réforme, a été le plus vif en France et en Europe.

Je pense qu'aujourd'hui, nous pouvons être fondamentalement d'accord sur le travail accompli. En tant que parlementaire et Président d'Euralens, quand je me regarde et que je regarde la réalité de la protection sociale, je ne suis pas d'une fierté totale, d'une arrogance déplacée, mais je me dis « contrat rempli ». Les lois que j'ai votées ont fait la république sociale. C'est un point très important.

Nous savons tous ici – et c'est là où la rencontre avec Jean-François, avec Jeremy RIFKIN, avec vous est capitale – que, la question sociale devant être améliorée, mais que nous avons en grande partie maîtrisée, la question environnementale est fondamentale. Dans le bassin minier, elle l'est encore plus qu'ailleurs. Je vous rappelle que l'espérance de vie y est de cinq à six ans inférieure à la moyenne. Quelle population en France accepterait la permanence d'une telle injustice ?

Dans Euralens, il y a cette prise en compte ; dans la troisième révolution industrielle, il y a cette ambition ; dans la transition énergétique, il y a cette évidence que la réforme, voire la révolution, la question sociale ne peuvent se traiter sans prendre en compte la question environnementale. Nous sommes ce laboratoire. Ce n'est pas aussi évident en Dordogne. Cela ne s'impose pas comme chez nous à l'Isère. Les Bouches du Rhône ne le sentent pas à l'unisson comme nous pouvons le faire. Nous sommes sûrement un des deux ou trois territoires – et le plus dense – capables de porter cette intelligence et cette volonté collective.

C'est pourquoi le forum sera très important. Il nous permettra d'échanger, parfois de confronter – il faut confronter – et de décider lorsque nous parlerons de l'avenir d'Euralens. C'est absolument passionnant. Je suis très heureux que vous ayez progressivement pu, les uns et les autres, être partie prenante du forum.

Au journaliste qui m'interrogeait – une fois n'est pas coutume –, étant plus proche de l'oraison funèbre que de l'analyse de fond, et qui me disait : « vous partez, qu'est-ce qui a pas mal marché et qu'est-ce que vous retenez ? », j'ai répondu une chose qui est vraie et qui s'applique à Euralens. Au Conseil régional, j'étais comme l'instituteur qui voulait mener sa classe au niveau du certificat d'étude, je souhaitais que mon assemblée, si diverse, fasse preuve d'une intelligence collective pour relever les défis qui étaient posés au Nord - Pas de Calais et, au bout de plusieurs années, j'ai eu le sentiment que nous y arrivions. Sans rien renier de notre programme génétique, sans rien renier de notre histoire individuelle et collective réciproque, nous avons réussi à progresser et à relever les grands défis.

Dans les grands défis, il y a la troisième révolution industrielle et la transition énergétique. Nous sommes les mieux préparés à être collectivement au rendez-vous. Je ne dis pas que nous ferons mieux que les autres, mais nous sommes au rendez-vous. Dans cette course de vitesse, cette compétition qui s'engage, qui va bouleverser l'économie, qui, par certains côtés – cela peut vous sembler surprenant –, renoue avec cet immense mouvement du début du XIXe siècle qu'on appelait le socialisme utopique, l'autogestion, chacun étant maître d'une grande partie de son destin, je pense que nous allons être au rendez-vous de cet événement qui se précipite sur nous à l'heure actuelle.

Ecoutez ce qui se dit dans la Silicon Valley, voyez les grandes entreprises qui prennent des décisions aujourd'hui à effet immédiat, nous basculons dans un autre monde. Pas de chance

pour le Nord - Pas de Calais, il avait déjà fallu le faire une fois, deux fois, c'est la troisième fois, mais je pense que, avec des expériences comme celle d'Euralens, nous allons parfaitement y parvenir. Et Gilles PETTE, depuis la grande île au nord de Nouvelle-Zélande, au milieu de ses moutons qui sont en train de donner leur laine et le LA au monde entier quand il s'agit de la protection laitière, va surveiller de près l'évolution de cette belle institution qu'il a si bien servie.

Monsieur MASSET, vous avez deux ou trois délibérations ?

M. MASSET.- Si tout le monde est d'accord sur cette labellisation, il y a quelques résolutions à passer en fin de séance.

M. LE PRÉSIDENT.- Allez-y, comme vous le faisiez avec Pierre MAUROY, l'essentiel à la fin et rapidement.

(Rires).

M. MASSET.- Comme je le fais à chaque Assemblée générale sur vos conseils, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT.- N'est pas Pierre MAUROY qui veut.

(Rires).

5. Information et résolutions relatives à la vie de l'association

M. MASSET.- Vous trouverez la trace de tous ces travaux et de toutes ces réflexions sur le site Euralens qui est en ligne aujourd'hui dans sa nouvelle configuration. Il y a une modernisation de ce site pour s'adapter, c'est un site qui colle au plus près à l'actualité du territoire.

Nous avons donc quelques résolutions.

La première résolution est purement administrative.

Résolution : Mise à jour des membres du Conseil d'administration et du Bureau

Suite à l'adoption des nouveaux statuts de l'association lors de la dernière Assemblée générale le 2 juillet 2015, un dépôt a été effectué en Sous-préfecture de Lens. En complément, une mise à jour des listes de membres du Conseil d'administration et du Bureau doit être effectuée. Nous sommes aujourd'hui amenés à les faire valider, de façon purement formelle.

Nous avons déposé les nouveaux statuts à l'issue de la dernière Assemblée générale. On nous a demandé une confirmation de la composition du Conseil d'administration et du Bureau, quelques changements étant intervenus, notamment à la suite des élections départementales. Une liste a été donnée, tout le monde l'a eue sous les yeux. Il s'agit pour ordre de l'approuver, sachant qu'il y manque la Ville de Loison que nous avons oublié d'inscrire.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous l'ajoutons.

(Cette délibération est adoptée à l'unanimité).

M. MASSET.- Nous pourrions donc déposer cette liste jusqu'au renouvellement des instances qui interviendra l'année prochaine.

Résolution : Demandes d'adhésion en qualité de Membres actifs associés

- **Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement des Espaces Verts de la région de Wingles**
Demande reçue par courrier le 26 août 2015
- **Louvre-Lens**
Par délibération du Conseil d'administration du Louvre-Lens le 30 octobre 2015, la demande d'adhésion du musée à Euralens a été votée et transmise à l'association le 10 novembre
- **Orange**
Par mail daté du 6 novembre 2015, Orange a adressé à l'association Euralens une demande d'adhésion.

Conformément à l'article 7.1 des statuts, ces trois demandes d'adhésion doivent être ratifiées par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale décide de ratifier les adhésions du SIAEV de Wingles, du Louvre-Lens et d'Orange en tant que Membres actifs associés.

Il s'agit d'adopter la liste des nouveaux adhérents. Nous avons deux types de nouveaux adhérents et, parmi les adhérents membres actifs de l'association, il y en a deux : le Louvre-Lens et Orange. Leur cotisation est de 1 000 €.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? *(Aucune).*

(Cette délibération est adoptée à l'unanimité).

M. MASSET.- La troisième résolution concerne l'adhésion d'une liste de nouveaux adhérents au titre des membres sympathisants, ce nouveau collège que nous avons ouvert lors de la dernière Assemblée générale, sachant que, sur la liste qui a été distribuée, il manque deux nouvelles adhésions intervenues depuis.

Résolution : Demandes d'adhésion en qualité de Membres sympathisants

Les modifications statutaires adoptées lors de la dernière Assemblée générale prévoient, à l'article 6, la création d'un nouveau collège de membres désignés comme "sympathisants". 14 demandes d'adhésions au sein de ce collège nous sont parvenues à ce jour. Conformément à l'article 7.1 des statuts, ces demandes d'adhésion doivent être ratifiées par l'Assemblée générale. L'Assemblée générale décide de ratifier les adhésions en tant que Membres sympathisants :

- *CUMA la Verloossoise à Vermelles (demande reçue par courrier le 30 juin 2015)*
- *Les Gîtes de l'École Buissonnière à Lens (demande reçue par courrier le 22 juillet 2015)*
- *Lycée Robespierre à Lens (demande effectuée lors du forum Économie/formation le 13 octobre 2015)*
- *Lycée Condorcet à Lens (demande effectuée lors du forum Économie/formation le 13 octobre 2015)*
- *Collège Delegorgue à Courcelles les Lens (demande effectuée lors du forum Économie/formation le 13 octobre 2015)*
- *Unis Cité à Lens (demande reçue par mail le 30 octobre 2015)*
- *Lycée Louis Pasteur à Hénin-Beaumont (demande reçue par mail le 2 novembre 2015)*
- *Association A2L (demande reçue par mail le 2 novembre 2015)*
- *Lycée Fernand Darchicourt de Hénin Beaumont (demande reçue par mail le 4 novembre 2015)*
- *Lycée Joliot Curie de Oignies (demande reçue par mail le 5 novembre 2015)*
- *Lycée François Hennebique de Liévin (demande reçue par mail le 10 novembre 2015)*
- *Association CASSED*
- *Lycée Carnot de Bruay La Buisnière*
- *Collège Antoine de Saint Exupéry de Douvrin*
- *Lycée Henri Darras de Liévin*
- *Lycée Henri Senez d'Hénin-Beaumont.*

Beaucoup de ces lycées ont adhéré à la suite de la démarche du forum emploi formation.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? *(Aucune).*

(Cette délibération est adoptée à l'unanimité)

Bienvenue aux lycéens. Il est très important d'avoir les lycéens avec nous.

Je vous signale que l'initiative Europe jeunes, où il y avait un peu plus de 100 M€ à dépenser, a parfaitement réussi dans le Nord - Pas de Calais, au niveau notamment de l'apprentissage. Des milliers de jeunes ont trouvé une solution. Alors qu'on nous réclamait des choses difficiles, le suivi personnalisé... Christophe pourrait en dire dix fois plus, mais Christophe n'est pas bavard, comme chacun le sait.

Monsieur MAGNAVAL, pour le budget, un point d'orgue.

6. Vote du budget du premier semestre 2016 et du plan d'action correspondant

M. MAGNAVAL.- Monsieur le Président, avant la présentation du budget, je voudrais dire quelques mots parce que je n'ai pas pu intervenir au moment où Jean-François CARON parlait de la labellisation. J'aurai l'occasion d'y revenir à une prochaine assemblée, mais je voulais parler de la vie du cluster Senior. On labellise un certain nombre de dossiers, mais on n'en entend plus tellement parler après.

Vous savez que le cluster Senior est un cluster économique, comme d'ailleurs le pôle d'excellence Euralogistic, le Numérique culturel du Louvre-Lens Vallée, Eco-matériaux de la CD2E, Sport et bien être de Lens-Liévin et les métiers d'art avec l'IMAP.

Le cluster se matérialise désormais par les créations suivantes : la création prochaine, le 17 décembre prochain, d'une association cluster Senior où nous retrouverons l'ensemble des partenaires politiques et économiques dans cette association ; je parle notamment des intercommunalités d'Artois Comm, de la CALL, de la CAHC, ainsi que de l'université d'Artois, de Maisons & Cités. Toutes ces institutions, autour de la CCI, créeront cette association dans le cadre de leurs membres fondateurs.

Au plan régional, avec le Conseil régional, avec de multiples échanges en lien notamment avec Eurasanté, le cluster Senior est identifié comme un spécialiste sur les segments suivants : construction, aménagement et services pour le maintien à domicile des seniors.

Quatre maisons pilotes et adaptées ont d'ores et déjà été réalisées ou sont en cours de réalisation à Noyelles-Godault, à Roos-Warendin et à Bruay-la-Buissière.

L'université d'Artois, sur ces cinq sites, Arras, Béthune, Douai, Liévin, Lens, a créé un pôle de formation regroupant au total une quinzaine de formations du DU au master. Elle a officialisé le 10 septembre, devant la presse, sous la co-présidence de l'université et de la CCI, la création d'un cluster Senior université, fédérant une quinzaine de formations et ceci, dès la rentrée de septembre 2015.

Quelques chiffres pour dire toute l'importance de cette filière.

En 1960, nous étions un retraité pour quatre actifs. Nous sommes aujourd'hui un retraité pour deux actifs et on prédit en 2050 un retraité pour un actif. Ainsi, de 2010 à 2050, le nombre de retraités sera multiplié par deux et passera de 15 millions à 30 millions de personnes en France.

Il était temps pour nous de rendre autonome la structure du cluster Senior, comme nous l'avons fait pour le cluster Métiers d'art avec la chambre des métiers et l'IMAP, ce qui sera fait d'ici la fin de l'année.

M. MAGNAVAL.- Monsieur le Président, je dois maintenant vous présenter le budget pour le premier semestre 2016 et rappeler les missions d'Euralens qui sous-tendent le projet de budget.

Pour répondre à la demande du Conseil régional de disposer d'un dossier de subvention au titre du premier semestre 2016, il convient de présenter un projet de budget prévisionnel établi sur les bases de la moitié du budget primitif 2015, avec quelques adaptations.

En ce qui concerne les dépenses qui s'élèvent à 303 350 €, la labellisation et les expertises s'établissent à la moitié de celles du budget 2015, en tenant compte d'un rythme plus soutenu des réunions de cercle qualité et des journées thématiques et forums au premier semestre, ceci compensé par la fin des charges exceptionnelles de la mission Chaîne des parcs.

Les frais de personnel représentent 100 550 €, résultant d'un calcul de moitié de celui du budget primitif 2015. Vous avez ce budget dans votre dossier.

Les frais de fonctionnement sont proposés à hauteur de 62 800 €, correspondant poste par poste à la moitié du budget primitif 2015, plus des charges exceptionnelles sur exercice antérieur en prévision de charges résultant de l'installation de l'association dans ses nouveaux bureaux qui seraient à prendre en compte en 2016 et d'ajustements éventuels de subvention.

Les actions de communication s'élèvent à 43 000 €, montant légèrement supérieur à la moitié du budget 2015 en raison de l'édition au premier semestre du cahier du label et d'un montant légèrement minoré des autres postes de la rubrique.

En ce qui concerne les recettes, d'un montant prévisionnel de 303 350 €, le total des subventions de 255 000 € correspond exactement à la moitié de celui du budget primitif 2015, avec la même répartition entre cofinanceurs. Les cotisations à hauteur de 48 000 € représentent les deux tiers des cotisations annuelles car elles sont versées dans cette proportion au premier semestre chaque année, faisant suite à l'appel envoyé chaque début d'année.

Je vous remercie de votre attention. Je vous demande d'approuver ce budget.

M. MASSET.- Vous avez bien compris qu'il ne s'agit que d'une demande adressée au Conseil régional. Le budget de l'association pour 2016 sera préparé dans les semaines qui viennent et présenté lors de la prochaine Assemblée générale qui aura probablement lieu au mois de mars quand la Région aura désigné ses représentants au sein de notre Assemblée générale.

Résolution : Budget 2016

À la demande du Conseil régional et dans un courrier daté du 2 septembre 2015, nous avons fait les démarches nécessaires à l'instruction du dossier de subvention au titre du 1^{er} semestre 2016. Un budget prévisionnel, dont Édouard MAGNAVAL vous a présenté les différents éléments, a été réalisé, ainsi qu'un programme d'actions. Le budget 2016, assorti du programme définitif, seront votés lors de la prochaine Assemblée générale d'Euralens en mars 2016. Il est demandé à l'AG de prendre acte de cette démarche.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? *(Aucune).*

(Cette délibération est adoptée à l'unanimité).

Nous en avons terminé.

À bientôt.

(Applaudissements).

(La séance est levée à 16 heures 35).